REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple – Un but – Une foi

RÉGION DE SAINT-LOUIS

DÉPARTEMENT DE DAGANA

ARRONDISSEMENT NDIAYE

COMMUNE DE ROSS-BÉTHIO

RAPPORT DIAGNOSTIC

PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL DE ROSS-BÉTHIO 2025 - 2029

*« **Code Général des Collectivités Locales**, en son article 315, stipulant la compétence du département et de la Commune à élaborer et exécuter respectivement le **Plan de Développement Départemental** (PDD) et le **Plan de développement Communal** (PDC) et un Contrat-Plan avec l'Etat central pour la réalisation de ses projets et programmes de développement. »*

*« **Code Général des Collectivités Locales** en son article 3, Les collectivités locales ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et environnemental d'intérêt local.*
Les collectivités locales sont seules responsables, dans le respect des lois et règlements, de l'opportunité de leurs décisions.
*Elles associent en partenariat, le cas échéant, à la réalisation des projets de développement économique, social et environnemental, les mouvements associatifs et les groupements à caractère communautaire dans le **respect de l'équité de genre.** »*

SOMMAIRE :
SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACMU : Agence Nationale de la Couverture Maladie Universelle	**GPF** : Groupement de Promotion Féminine
AEP : Adduction d'Eau Potable	
ADM : Agence de Développement Municipal	**IST** : Infection Sexuellement Transmissible
AFD : Agence Française de Développement	**JICA :** Agence Japonaise de Coopération Internationale, Abrégé
AGEROUTE : Agence de Gestion des Routes	**OCB** : Organisation Communautaire de Base
ANA : Agence Nationale de l'Aquaculture	**ODD** : Objectifs de Développement Durable
ANER : Agence Nationale pour les Énergies Renouvelables	**OF** : Organisation Féminine
ANT : Agenda National de Transformation	**ONG** : Organisation Non Gouvernementale
APE : Association des Parents d'Elèves	**ONU** : Organisation des Nations unies
ARD : Agence Régionale de Développement	**PACASEN** : Programme d'Appui aux Communes et Agglomérations du Sénégal
ASBEF : Association Sénégalaise pour le Bien Etre Familial	**PDC** : Plan de Développement Communal
ASC : Association Sportive et Culturelle	**PIL :** Plan d'Investissement Local
BAD : Banque Africaine de Développement	**PNDL :** Programme national de Développement local
BSF : Bourse de Sécurité Familiale	**PROMOGED** : Promotion de la Gestion Intégrée et de l'Économie des Déchets Solides
CAR : Convention des Artisans de Rosso	**PRN** : Point de Regroupement Normalisé
CDS : Comité de Développement Sanitaire	**PUMA** : Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires frontaliers
CEC : Centre d'Éveil Communautaire	RNU : Registre National Unique
CEC : Carte d'Égalité des chances	**SAED** : Société d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal
CEM : Collège d'Enseignement Moyen	**SCADT** : Schéma Communal d'Aménagement et de Développement territorial
CMS : Crédit Mutuelle du Sénégal	**SENELEC** : Société Nationale d'Électricité du Sénégal
CMU : Couverture Maladie Universelle	**SFD** : Service Financier Décentralisé
CSS : Compagnie Sucrière Sénégalaise	**SM** : Secrétaire Municipal
CTP : Case des Tout-Petits	**SIDA** : Syndrome d'immunodéficience acquise
DEL : Développement Économiques Local	**SIG** : Système d'Information Géographique
DGPSN : Délégation Générale de Protection Sociale et de Solidarité Nationale	**TBA** : Taux Brut d'Admission
DGAS : Direction Générale de l'Action Sociale	
DIPE : Développement intégré de la petite enfance	**TBPS** : Taux Brut de Pré Scolarisation
FANAS : Fédération Nationale des Artisans du Sénégal	**TBS** : Taux Brut de Scolarisation
FAR : Femme en Age de Reproduction	**TIC** : Technologie de l'Information et de la Communication
FERA : Fond d'Entretien Routier Autonome	**TNS** : Taux Net de Scolarisation
FONGIP : Fonds de Garantie d'Investissement Prioritaire	**UNAPAS** : Union Nationale des Pêcheurs Artisanaux du Sénégal
GIE : Groupement d'Intérêt Économique	**VIH** : Virus de l'Immunodéficience Humain

A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Sénégal a une longue tradition de décentralisation qui date de l'époque coloniale avec la création de quatre communes de plein exercice (Dakar, Gorée, Rufisque et Saint-Louis). Après l'indépendance en 1960, la politique de décentralisation a pris une nouvelle tournure avec les réformes de 1972 créant les communautés rurales et celle de 1996 instituant la régionalisation.

Toutes ces réformes ont amené une avancée plus qu'intentionnelle qu'économique. Le manque de viabilité des collectivités locales, la faiblesse de la gouvernance territoriale et l'incohérence des mécanismes de financement du développement local, entre autres, constituent les principales contraintes au développement de ces institutions locales.

Ainsi, en 2013, une nouvelle volonté d'initier des alternatives susceptibles de construire une cohérence territoriale, d'améliorer les mécanismes de financement du développement local et de la gouvernance budgétaire s'est traduite par la réforme dénommée « Acte III de la décentralisation » avec l'objectif de créer des territoires compétitifs, porteurs de développement durable. Cette réforme, à travers la Loi N° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales initiée par les pouvoirs publics, prescrit en son article 315 que « La Commune a la compétence d'élaborer et d'exécuter le Plan de Développement Communal (PDC), pour promouvoir son développement économique, social, culturel et scientifique ».

En 2024, avec la dernière alternance survenue, un nouveau référentiel de développement social, économique et de gouvernance, « Sénégal 2050 » a vu le jour. Pour la réalisation de cette vision qui repose sur quatre axes stratégiques, l'Etat a toujours misé sur sa politique de décentralisation. Cette ambition, s'adossant sur la valorisation des ressources territoriales et la responsabilisation des collectivités territoriales, devraient permettre une croissance économique plus rapide et une offre de services sociaux de qualité pouvant améliorer les conditions de vie des populations.

Étant membre des Nations Unies, L'État du Sénégal a opté l'intégration des objectifs de développement durables (ODD) dans la conception et la mise en œuvre de ses politiques publiques. Les collectivités territoriales, étant des démembrements de l'Etat central, sont les lieux d'accueil des stratégies et référentiels de développement avec l'option de territorialisation des politiques publiques. Lancés en 2015, les 17 ODD soutenus par 169 indicateurs cibles qui permettent de mesurer les évolutions en termes de développement économique, social et de bonne gouvernance tout en mettant l'accent sur le changement climatique et l'inclusion de tous.

La mesure de ces indicateurs d'appréciation des progrès, est régulièrement faite, seulement, à l'échelle nationale et régionale, ce qui ne donne aucune idée sur les apports des territoires afin d'offrir à ses acteurs des instruments et des informations précises, d'aide à des prises de décisions efficaces pouvant contribuer à résorber les gaps relatifs aux cibles visées dans le cadre des ODD.

Ce manquement notoire au niveau du dispositif de mise en œuvre et de suivi des politiques locales articulés aux ODD, justifie l'ambition de l'ARD et des collectivités territoriales de la région à expérimenter un programme de territorialisation des ODD.

Appuyée par l'AACID et le PNUD, ce programme prévoit l'élaboration de plan de développement et la mise en place d'une plateforme de suivi de l'évolution des indicateurs de développement liés aux ODD, au profit de 13 communes et des trois départements de la région.

C'est dans ce cadre que la commune de Ross-Béthio a bénéficié de cette opportunité pour entreprendre l'actualisation de son plan de développement avec l'intégration des cibles des ODD, pour la période 2025-2029.

B. OBJECTIF GLOBAL

L'objectif général de cet exercice est de doter Ross-Béthio d'un nouveau modèle d'outil de planification qui permet de définir les stratégies de développement socio-économique de la commune intégrant les ODD.

a. Objectifs spécifiques

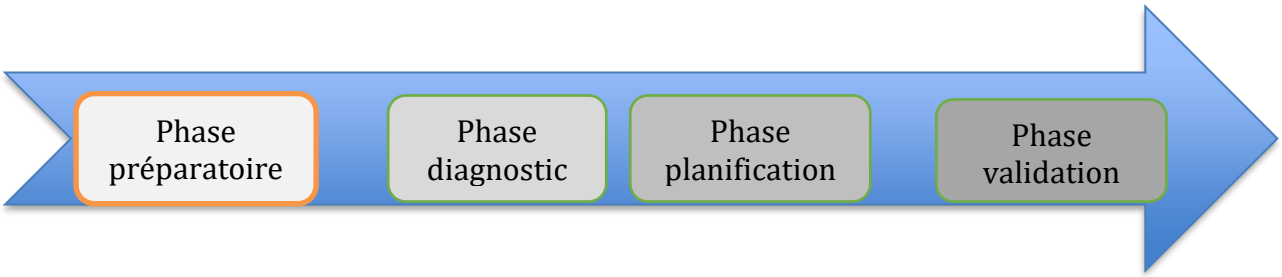
Il s'agit d'(e) :

- Intégrer la priorisation des ODD dans toutes les phases et étapes d'élaboration et de mise en œuvre du plan de développement communal ;
- Promouvoir une approche inclusive de localisation et de suivi des indicateurs pertinents des ODD par l'ensemble des acteurs parties prenantes du processus ;
- Proposer et présenter un rapport diagnostic territorial intégrant les ODD dans la commune ;
- Accompagner la planification du développement territorial dans la commune avec une approche intégrant les ODD prioritaires.

C. CADRE MÉTHODOLOGIE

L'approche méthodologique en question dans cette première partie de l'élaboration du PDC de la commune de Ross-Béthio est la suivante : la phase préparatoire, la phase de diagnostic et la phase de planification.

Figure 1: Processus d'élaboration du PDC



1. Phase préparatoire

Elle concerne les activités suivantes :

- Prise de décision de la Commune d'élaborer l'outil de planification et mise en place de la Commission Élargie de Planification et de Suivi-évaluation (CEPS) ;
- Le recrutement d'un facilitateur chargé d'accompagner la CT à élaborer son outil de planification ;
- Le recrutement et la formation d'enquêteurs locaux pour la collecte des données ;
- Réunion de cadrage technique et de partage des outils ;
- Revue documentaire en vue d'exploiter les documents de planification existants ;

- Atelier communal de partage et de validation du plan d'actions pour l'élaboration du PDC. Cette rencontre a été également un prétexte pour lancer le processus et de mettre à niveau le cadre de concertation.

2. Phase diagnostique

Elle est marquée par la collecte des données complémentaires et la tenue des entretiens auprès des structures et personnes ressources.

- Faire l'inventaire des infrastructures et équipements communaux, des OCB, et de l'ensemble des activités sociales et économiques menées par les populations de la commune de Ross-Béthio.
- Le recueil d'informations auprès des autorités municipales indiquées, des informateurs clés de l'administration déconcentrée et des institutions ciblées pour production d'un pré-rapport du bilan diagnostic de la commune.
- Rédaction rapport diagnostic ;
- Pré-validation du rapport provisoire par le CTR.

3. Phase de planification

Cette phase consacre l'identification d'une stratégie pour atteindre les objectifs de développement définis sur la base du bilan-diagnostic réalisé. Elle a nécessité la tenue d'un atelier d'une journée regroupant les services techniques déconcentrés, les organisations de la société civile, les élus territoriaux, et les OCB.

Cet atelier a permis de dégager une vision dont le contenu a été généré par l'identification d'axes stratégiques de développement. La définition des objectifs de développement à partir des axes stratégiques a permis d'entamer la phase de l'opérationnalisation de la planification avec la déclinaison des objectifs spécifiques qui constituent les points de départ de l'identification des lignes d'actions. Les actions de développement à réaliser découleront de ces lignes.

Ce processus de planification a abouti à la production d'un programme d'actions prioritaires (PAP) articulé sur le ODD. Au cours de l'atelier, des travaux de groupe ont été organisés pour l'identification des projets prioritaires à travers les trois (03) axes stratégiques :

- Profil économique ;
- Profil social ;
- Profil gouvernance.

4. Phase de restitution et validation du PDC

La phase de restitution et de validation du PDC constitue la dernière étape du processus de planification. Elle a permis une confirmation du bilan diagnostic et de la restitution des choix

de planification. Elle a été aussi l'occasion de recueillir les observations et suggestions des acteurs sur le document. Tous les acteurs territoriaux ont assisté à la validation du PDC.
Il s'agit de faire un(e) :

- Restitution du diagnostic devant le conseil municipal ;
- Intégration de leurs observations sur le diagnostic ;
- Tenue ateliers de planification selon le profil social et économique ;
- Entretien avec le secrétaire municipal et les présidents de commissions sur la gestion de l'Etat-civil bref sur la gouvernance.

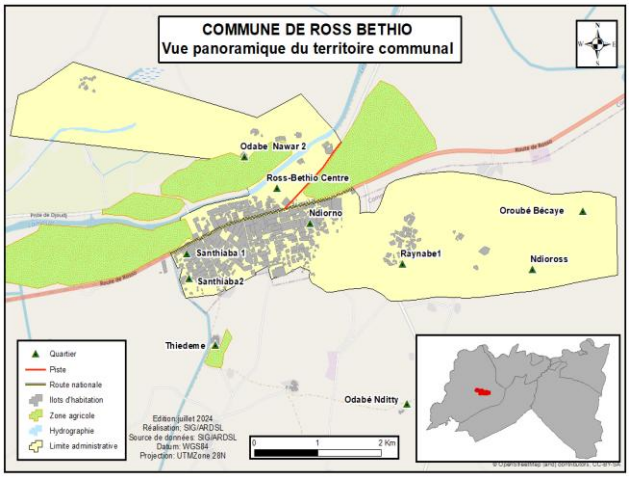
2 PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

1. Organisation administrative

Sur le plan administratif, la commune de Ross-Béthio a été créée en 2008 par décret N°2008-748 du 10 juillet 2008 portant création de communes dans les régions de Fatick, Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Sédhiou, Tambacounda, Thiès et Ziguinchor.

La commune de Ross-Béthio est constituée de dix (10) quartiers officiels que sont : Ndiorno, Ndioross, Odabé Nawar 2, Odabé Ndity, Ouroulbé Bécaye, Raynabé 1, Ross-Béthio Centre, Santhiaba 1, Santhiaba 2, Thieudème.

Carte n° 1: Organisation administrative de la Commune de Ross-Béthio



Source : SIG/ARD Saint-Louis, 2024

2. La situation géographique

La commune de Ross Béthio est située dans l'arrondissement de Ndiaye, le département de Dagana et la région de Saint-Louis. Elle constitue une enclave dans la commune de Diama.

Elle est limitée :

- Au Nord par le village d'Odabé Nawar 2 ;
- Au Sud par le village d'Odabé Ndity ;
- À l'Est par le village de Raïnabé 1 ;
- À l'Ouest par le village de Thilène.

Les villages de Raïnabé 1, Odabé Ndity, Odabé Nawar 2, Ouroulbé Bégaye et Ndioross sont inclus dans le périmètre communal et sont devenus, par conséquent, des quartiers périphériques de la commune. Par contre Ndiorno, Ross-Béthio Centre, Santhiaba 1, Santhiaba 2, Thieudème sont considérés comme des quartiers centres car ils constituent une agglomération au sein de la Commune.

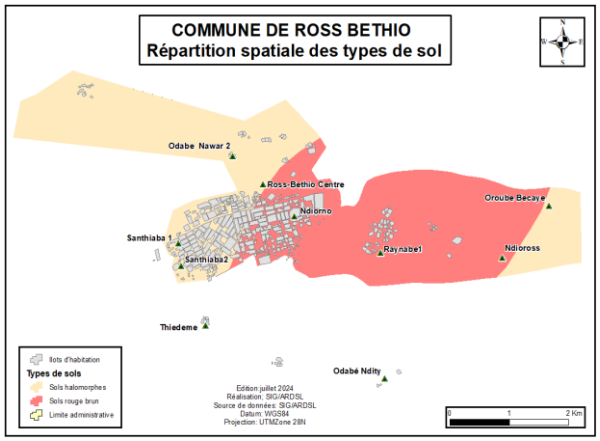
3. Caractéristiques physiques et potentialités naturelles

a. Typologie des sols

Les types de sols de la commune résultent de la configuration naturelle des deux zones écologiques à savoir le Walo et le Diéri.

En effet, le Walo renferme des terres humides propices à la culture irriguée. Ces terres sont plus ou moins argileuses, d'origine alluvionnaire, classées en fonction de leur situation par rapport aux crues et aux fréquences d'inondations : *Hollaldé, Falo, Fondé.* Une bonne partie de ces terres sont pour la plupart des sols halomorphes contenant des sels solubles.
Le Diéri renferme des sols sablonneux à 85 % (Dior), plus ou moins dégradés, mais encore aptes aux cultures sous pluies notamment le maraîchage. Ces sols fins et légers sont aptes à la culture du mil, de l'arachide, du melon du niébé, des cultures maraîchères et de l'arboriculture. (*Source : PIC Ross-Béthio, 2011*)

Carte n° 2: Localisation des types de sols



***Source* : SIG/ARD Saint-Louis, 2024**

b. Relief

L'évolution géomorphologique de la commune de Ross-Béthio laisse apparaître deux zones distinctes en fonction de leur emplacement par rapport au Goromp Lampsar (affluent du fleuve Sénégal) : la zone Walo et la zone Diéri. Le Walo, plus proche du Goromp Lampsar, est constitué pour sa plus grande partie de zones inondables et agricoles. La zone Diéri, plus éloignée du Goromp Lampsar est vouée à l'élevage et à l'agriculture sous pluies.

c. Ressources végétales

Les formations végétales sont dominées par quelques acacias (*acacia nilotica* ou « gonakiers », *acacia radiana*ou « kadd » et acacia albida ou « seng »), le *tamarensis senegalensis* (ngéthie) et des mangroves. D'autres végétaux herbacés comme les vétivers, les peuplements de Typha se rencontrent aussi dans les *Hollaldé.*

4. Ressources hydriques

Le Goromp Lampsar est la principale ressource hydrique de la commune. Cependant, on y trouve également plusieurs mares temporaires à faible capacité de rétention qui se manifestent surtout pendant l'hivernage (Mame Makane, Mame Birahim, Weydou Sarène, Weydou Ndiobo, etc.).

5. Climat

Le climat est marqué par l'alternance entre une saison sèche de 9 à 10 mois et une saison pluvieuse plus courte de 2 à 3 mois (juillet - septembre) avec des précipitations annuelles faibles. Ross-Béthio est une zone relativement chaude avec des températures pouvant atteindre les 40 °C.

6. Caractéristiques démographies

Selon les données, du Service régionale de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis, la population de la Commune de Ross-Béthio est estimée à 15 834 habitants en 2025 (ANSD).

Tableau 1 : Effectifs de la Population par sexe

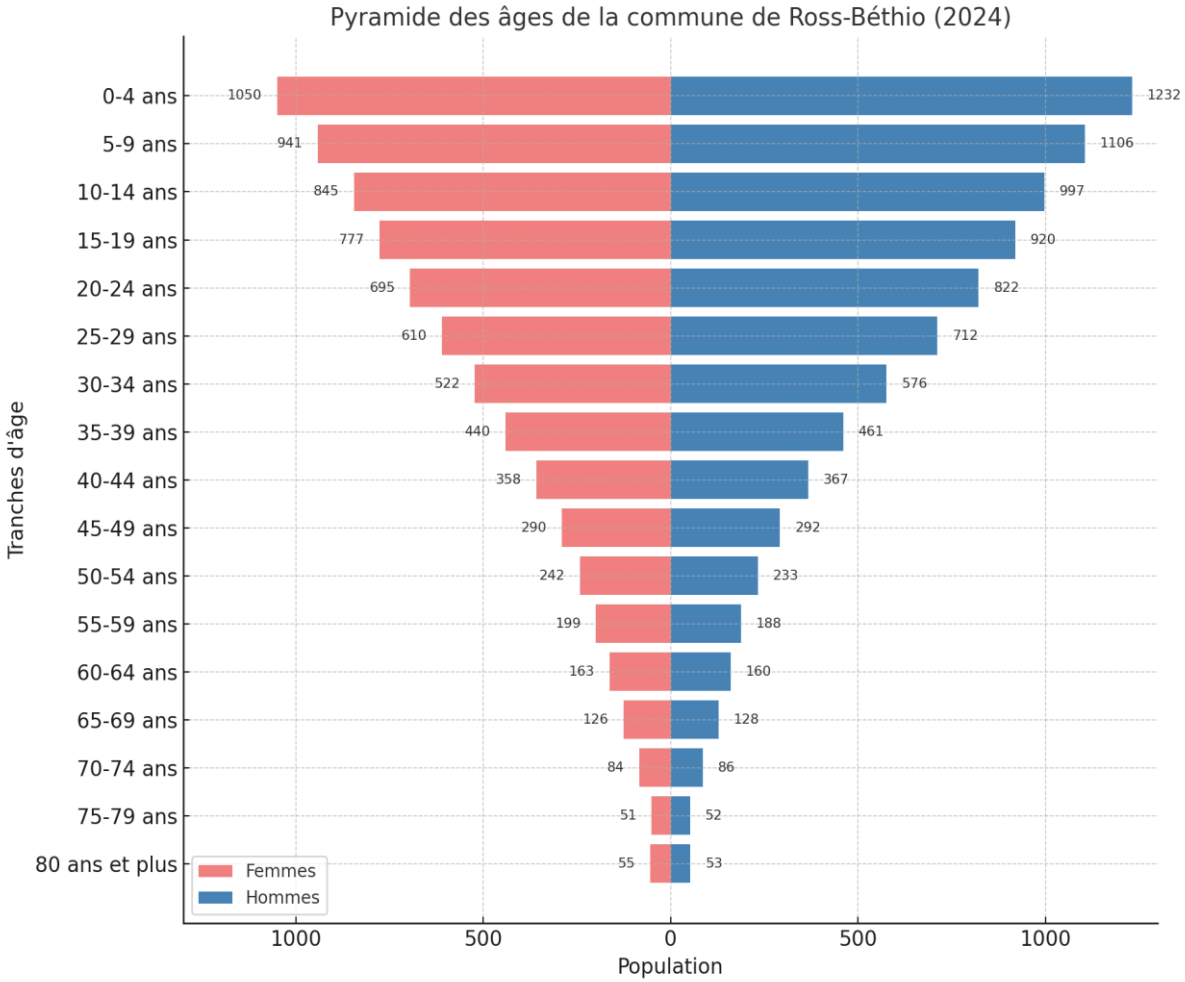
Homme	Femme	Ensemble
8386	7448	15834

***Source* :** *ANSD, avril 2025*

Les enfants qui ont moins de 5 ans composent 14,39% de la population totale (soit 2279) et il est nécessaire de penser à la construction d'infrastructures éducatives de la petite enfance.
La démographie de la commune de Ross-Béthio est également marquée par une jeunesse de sa population (jeunesse, population de moins de 15 ans) avec 10 695 d'habitants de moins de 30 ans. Cette jeunesse exige une forte demande en infrastructures sociales. La population féminine est constituée de 47,03% soit un ratio de 113 hommes pour 100 femmes de la population totale. Cette majorité numérique des hommes dans la commune s'explique en partie par la main d'œuvre agricole venue d'autres territoires surtout motivés par les activités annexes à l'agriculture comme la transformation et la commercialisation des produits locaux.

Plusieurs formes de migrations sont observées au niveau de la commune, notamment la migration interne (nationale) et celle d'ordre externe (irrégulière voire clandestine). Cependant, la migration irrégulière est surtout favorisée par le non accès des jeunes à la terre, par un faible taux d'accès aux financements des intrants agricoles etc.

Graphique n° 1 : pyramide des âges de la commune de Ross-Béthio



Source : SRSD Saint-Louis, 2025

PREMIÈRE PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

Le bilan diagnostic sera étudié à travers le profil social, le profil économique et la gouvernance.

I. PROFIL SOCIAL

Les secteurs sociaux de développement comme l'éducation, la santé, l'hydraulique, l'assainissement etc. pourraient être analysé dans les trois (3) axes suivants : l'accès des populations aux infrastructures sociales de base, la qualité des services offerts et la gestion des infrastructures et ouvrages. En effet, dans le cadre des ODD, la gestion axée sur les résultats (GAR) nous inflige à analyser les données émanant des taux d'admission et d'accès au niveau de l'éducation et de la formation.

1. ÉDUCATION (ODD 4 – ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR TOUS)

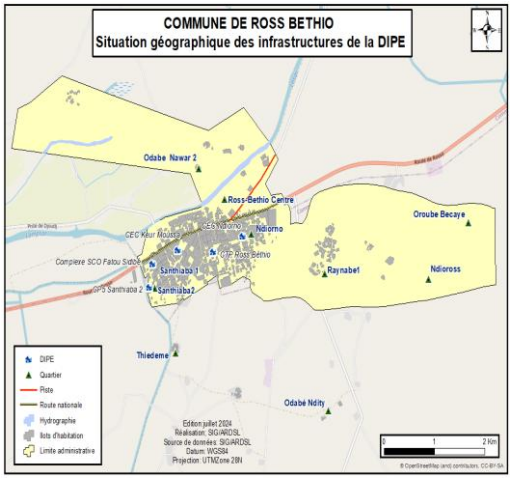
Au Sénégal, l'offre de l'éducation et de la formation est structurée autour de deux systèmes : le formel et le non formel. L'offre se mesure par l'accès aux structures scolaires et par la qualité du paquet de services éducatifs offerts. Pour évaluer l'offre éducative, l'ODD 4 cible repose sur l'accès de la couverture effective des localités en établissements scolaires et de la qualité par la présence de toutes les commodités de bases au niveau des établissements scolaires.

1.1. Développement intégré de la petite enfance (DIPE)

1.1.1 Accès

La commune de Ross-Béthio regorge dans son ensemble 5 structures de DIPE, constituées principalement de 4 écoles maternelles (dont 2 privées) et 1 case des tout-petits, prenant en charge, les enfants de 3 à 5 ans. Selon le rayon de couverture de 2 km, les 10 quartiers sont couverts en infrastructures préscolaires[1], soit un taux de couverture d'une (01) école pour 2 quartiers.

Carte n° 3 : Situation de l'accès des quartiers à la petite enfance (DIPE)



Source : *SIG/ARD Saint-Louis, 2024*

L'effectif total dans ces écoles est de 372 élèves dont 216 filles ; soit 58 % de la population préscolaire. Selon les données de l'ANSD, en 2024, les enfants pré scolarisables sont au nombre de 1312 ; ce qui donne un taux brut de préscolarisation (TBPS) de 30 %.

Ce taux traduit une couverture en dessous de la moyenne des enfants préscolarisés dans la commune. Comparé à celui de la couverture universelle fixée dans l'ODD 4, la commune enregistre un gap de 80 % en infrastructures préscolaires. Donc, des efforts doivent être déployés davantage dans la construction d'écoles maternelles pour atteindre l'accès universel dans ce cycle.

[1] Inspection d'Académie de Saint-Louis, division de la planification, 2024.

1.1.2 Qualité

L'éducation de base répond à des normes surtout le préscolaire dont les conditions d'enseignement apprentissage exigent un cadre et des intrants pédagogiques comme facteurs déterminants de la qualité. Pour arriver à une éducation de qualité pour tous, l'ODD 4 fixe, à l'horizon 2030, un accès universel des établissements scolaires aux commodités de base présentées ci-dessous.

Tableau n° 2 : situation des indicateurs de qualité de l'ODD 4 au préscolaire

Indicateurs	Valeurs	Gap pour une couverture universelle
Pourcentage d'établissements préscolaires ayant accès à l'électricité	20 %	80 %
Pourcentage d'établissements préscolaires ayant accès à internet	6 %	94 %
Pourcentage d'établissements préscolaires ayant accès à des infrastructures adaptées aux élèves handicapés (rampes et autres)	ND	ND
Pourcentage d'établissements préscolaires ayant accès à l'eau potable	100 %	0 %
Pourcentage d'établissements préscolaires ayant accès aux équipements de lavage des mains	80 %	20 %
Pourcentage d'établissements préscolaires ayant accès aux latrines	80 %	20 %
Pourcentage d'établissements préscolaires ayant des cantines	10 %	90 %
Pourcentage d'établissements préscolaires disposant de clôture	20 %	80 %
Taux de qualification des enseignants	ND	ND

Source : IA Saint-Louis, 2024

La situation de l'accès universel des établissements préscolaires aux commodités de base n'est pas satisfaisante au regard des gaps de 0% à 90% notés au niveau des indicateurs cibles. En effet, en dehors de l'accès en eau potable qui reflète une performance assez bonne de la commune, tous les autres indicateurs témoignent des contre-performances à doter aux établissements les meilleures conditions d'enseignement et d'apprentissage. En plus il est constaté la présence de 80 % d'abris provisoires dans certaines écoles de la commune. Cette situation montre, à suffisance, que les conditions d'enseignement dans le préscolaire présentent des faiblesses par rapport à la qualité du service.

1.1.3. Gestion

La gestion des établissements préscolaires est généralement assurée par un comité de gestion de l'école (CGE) et une association des parents d'élèves (APE). En effet, le CGE et l'APE sont les principales instances de gestions des établissements scolaires au Sénégal.

Au niveau du préscolaire, les comités de gestion (CGE) existent dans 80 % des établissements. Par contre, le CEC Keur Moussa est une école maternelle privée ne disposant pas de CGE. Ainsi, le manque de CGE dans les établissements peut occasionner plusieurs difficultés liées au fonctionnement de l'école, la gestion des cantines scolaires, un meilleur traitement des femmes de charge etc. Par ailleurs, l'absence de fonctionnement des cantines

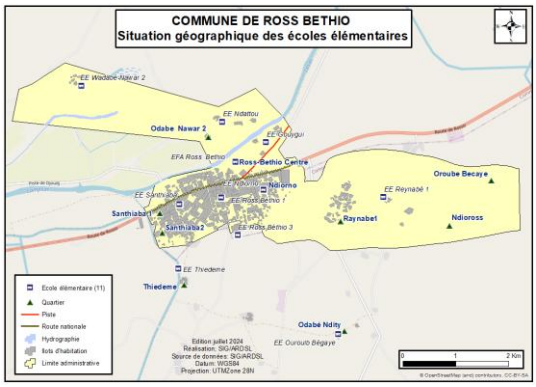
scolaires pourrait freiner les stratégies de lutte contre la malnutrition mises en œuvre par l'État et ses partenaires.

1.2 Enseignement élémentaire

1.2.1 Accès

La commune de Ross-Béthio compte 11 écoles élémentaires publics réparties dans les 10 quartiers de ladite circonscription. Au regard de la configuration des établissements scolaires, la commune dispose d'une bonne couverte en infrastructures élémentaires par exemple nous enregistrons une école dans chaque quartier de la commune. Cette performance traduit que la commune de Ross-Béthio assure une excellente couverture universelle en établissements scolaires fixé par l'ODD 4.

Carte n° 4 : Situation de l'accès des quartiers à l'élémentaire



***Source** : SIG/ARD Saint-Louis, 2024*

L'effectif total dans les écoles élémentaires est de 2809 élèves dont 1514 filles, soit 54 % de la population scolaire. En effet, à l'élémentaire certains élèves pourraient être comptabilisés jusqu'à l'âge de 14 ans, c'est ce qui explique ce très fort taux de population scolarisée avec 114,32 % dont 142,42 % pour les filles. Par ailleurs, nous pouvons noter aussi la migration scolaire dont les populations riveraines effectuent vers les écoles élémentaires de la commune de Ross-Béthio, en l'occurrence les villages de Thilène, de Mbodjiène, les hameaux des éleveurs nomades etc.… Par rapport à la couverture universelle obtenue, ce TBS est au-dessus de la norme fixée par les ODD pour les enfants scolarisés à l'école élémentaire. *(Source : IA/SL, division de la planification, 2024.)*

1.2.2 Qualité

La présence de certaines commodités de base dans les établissements scolaires permet d'apprécier l'offre de service éducatif. L'ODD 4 fixe la qualité du service par l'accès universel des établissements en eau potable, en électricité, au mur de clôture, aux latrines, aux équipements de lavage des mains et à la qualification des enseignants. Le tableau suivant présente les performances de la commune dans l'offre de service éducatif.

Tableau n°3 : Situation des indicateurs de qualité de l'ODD 4 à l'élémentaire

Indicateurs	Valeurs	Gap pour une couverture universelle
Pourcentage d'établissements scolaires ayant accès à l'électricité	36%	64%
Pourcentage d'établissements scolaires ayant accès à internet	0%	100%
Pourcentage d'établissements scolaires ayant accès à des infrastructures adaptées aux élèves handicapés	14 %	86%
Pourcentage d'établissements scolaires ayant accès à l'eau potable	100 %	0 %
Pourcentage d'établissements scolaires ayant accès aux équipements de lavage des mains	36 %	64%
Pourcentage d'établissements scolaires ayant accès aux latrines	100 %	0%
Pourcentage d'établissements scolaires ayant des cantines	0 %	100 %
Pourcentage d'établissements scolaires disposant de clôture	45%	55 %
Taux de qualification des enseignants	ND	ND

Source : IA Saint-Louis, 2024

À travers ces indicateurs nous constatons une évolution bariolée dans l'accès des établissements aux intrants de qualité. En effet, pour l'eau potable et les latrines, la commune est assez performante avec des taux d'accès de plus de 84%. Ensuite, concernant l'accès des établissements à l'électricité et aux murs de clôture, la commune est en dessous de la moyenne variant entre 36 et 45 %. Par contre, pour les autres commodités de base, le niveau de l'accès est trop insatisfaisant avec des gaps allant de 36 % à 100 %.

Il est aussi noté la présence de 14 abris provisoires dans les 11 écoles élémentaires de la commune, soit 22,58 % des salles de classe et l'existence de classes multigrades dans 11 écoles élémentaires.

Cette situation témoigne les efforts importants à déployer pour relever le niveau de l'accès des établissements scolaires aux commodités de base afin d'améliorer la qualité de l'offre de service éducatif comme prévu dans l'ODD 4.

1.2.3 Gestion

La gestion des établissements scolaires est sous la tutelle des parents d'élèves, des enseignants, des élèves, des autorités académiques et des élus locaux. Ils sont regroupés autour de l'Association des parents d'élève (APE) et le Comité de gestion de l'école (CGE). Ces structures de gestion doivent être fonctionnelles pour garantir un environnement scolaire sain et un enseignement de qualité. Dans la commune, toutes les écoles élémentaires ont des comités de gestion fonctionnels.

Le conseil municipal alloue, chaque année, une subvention importante en fournitures scolaires aux écoles élémentaires.

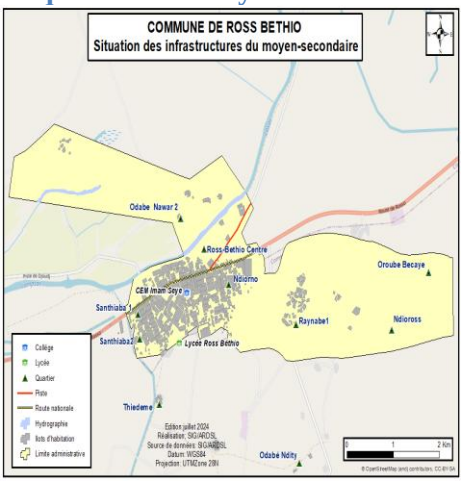
1.3. Enseignement moyen et secondaire

1.3.1. Accès

Selon l'Inspection d'académie (IA/SL), la commune compte 01 lycée situé à Santhiba 1 portant le nom de l'ancien maire Amadou Bécaye DIOP et 02 Collèges d'Enseignement Moyen (CEM) dont 01 public portant le nom de l'Imam Mbaye SÈYE, situé dans le quartier Ross-Béthio centre et l'autre privé dénommé G.I.E E-Salam. Soit un taux de couverture des quartiers en établissements moyen et secondaire assez satisfaisante. Par rapport à la couverture universelle fixée dans l'ODD 4, la commune est attendue à fournir les efforts nécessaires pour combler un important gap de 80 %.

L'effectif total, dans le moyen secondaire est de 2190 élèves dont 1293 filles, soit 59,0 % de la population scolaire du moyen-secondaire. Selon l'ANSD, la population scolarisable, en 2025, du moyen secondaire est de 2460 élèves, ce qui donne un TBS de 79,9 %. Les filles sont majoritaires avec un TBS de 59,0 % contre 40,9 % pour les garçons. Ces taux relativement moyens de scolarisation incitent des efforts à faire pour assurer une meilleure transition entre l'élémentaire et le moyen secondaire, d'une part et accompagner les élèves, surtout, les filles dans l'achèvement du cycle moyen, d'autre part.

Carte n° 5 : Situation de l'accès des quartiers au moyen secondaire



Source : SIG/ARD Saint-Louis, 2024

Les quartiers ont un accès très satisfaisant avec une couverture effective du territoire communal par rapport aux normes fixées par les ODD (rayon de 3 km du collège-lycée).

1.3.2. Qualité

La qualité de l'offre éducative s'apprécie par l'accès des établissements d'enseignement moyen secondaire aux commodités de base (mur de clôture, eau potable, électricité, cantine scolaire, internet, latrine,). L'ODD 4 détermine une bonne qualité du service éducatif par l'accès universel (à 100%). Le tableau suivant décrit la situation de la qualité de l'offre de service éducatif de base dans le moyen secondaire.

Tableau n°4 : Situation de la qualité de l'offre de service dans le moyen secondaire

Indicateurs	Valeurs	Gap pour une couverture universelle
Pourcentage d'établissements scolaires ayant accès à l'électricité	100 %	0 %
Pourcentage d'établissements scolaires ayant accès à internet	50 %	50 %
Pourcentage d'établissements scolaires ayant accès à des infrastructures adaptées aux élèves handicapés	23 %	77 %
Pourcentage d'établissements scolaires ayant accès à l'eau potable	100 %	100 %
Pourcentage d'établissements scolaires ayant accès aux équipements	0 %	100 %

de lavage des mains		
Pourcentage d'établissements scolaires ayant accès aux latrines	100 %	100 %
Pourcentage d'établissements scolaires ayant des cantines	0 %	100 %
Pourcentage d'établissements scolaires disposant de clôture	100 %	0 %
Taux de qualification des enseignants	ND	ND

L'analyse des indicateurs montre que la qualité de l'offre de service éducatif dans le moyen secondaire est satisfaisante. En ce qui concerne les infrastructures et certaines commodités de bases telles que les latrines, les murs de clôture ainsi que l'eau potable et l'électricité, la commune a atteint l'accès universel (à 100%). Par contre, pour les infrastructures adaptées aux élèves à mobilité réduite sont à 23 % avec un gap à combler de 77 % pour assurer une égalité des sens à tous. Cependant, des efforts considérables sont à réalisés par rapport à l'accès à l'internet et aux cantines scolaires avec des gaps à combler de 50 % à 100% respectivement. Cette situation indique que des efforts supplémentaires sont attendus, notamment dans l'accès aux équipements de lavage des mains, à des infrastructures adaptées aux élèves handicapés et aux qualifications des enseignants afin d'améliorer la qualité de l'offre de service et de s'aligner à l'ODD 4.

1.3.3. Gestion

Il existe un Comité de Gestion de l'Ecole (CGE) au niveau du collège et lycée de Ross-Béthio. Le comité regroupe l'Association de Parents d'Elèves (APE), les élèves, les surveillants et le principal. Les femmes sont présentes dans ces instances mais ne participent que rarement aux prises de décision. Toutefois, ces structures ont besoin d'être redynamisées ; les acteurs doivent être renforcés en gestion financière et administrative, en élaboration et en gestion de projets, surtout, dans le domaine de la recherche de partenaires et de financements. Chaque année, le conseil municipal alloue une subvention considérable à ces structures scolaires.

1.4. Enseignement arabo-coranique

L'enseignement arabo-coranique est bien présent dans la commune. On y compte des daaras traditionnels et des daaras modernes ainsi que des écoles coraniques. On compte 69 daaras traditionnels et 11 écoles coraniques. L'effectif total des apprenants est évalué à 4000 enfants. L'appui de la commune aux daaras doit être maintenu et renforcé dans le sens d'améliorer les conditions d'enseignements et d'apprentissage des apprenants.

1.5. Enseignement technique et formation professionnelle

Le Centre Départemental d'Assistance et de promotion des Femmes (CDAF), Ndatté Yalla est le seul centre de formation professionnelle qui se trouve dans la commune. Il est composé de 3 classes avec trois niveaux.
Plusieurs matières y sont enseignées : cuisine, accueil, informatique, sérigraphie, teinture, couture. Le CDAF dispose de toutes les commodités (eau, électricité, toilettes, blocs

administratifs, clôture, plantation d'arbres, etc.). Les modalités d'adhésion sont à la portée de la population : 10 000 FCFA pour l'inscription et 3 000 FCFA la mensualité.

Cependant, le CDAF peine à dérouler de manière efficiente ses activités à cause d'une insuffisance de matériels et d'équipements. En outre, il y a également un réel problème quant à l'accompagnement dans l'insertion professionnelle des jeunes sortantes parce que ces dernières ne bénéficient pas de mesures de suivi.

1.6. Alphabétisation

La commune a abrité quelques classes d'alphabétisation. Elle dispose de monitrices formées. Cependant, présentement, aucune activité n'est enregistrée dans ce sous-secteur. Ce qui constitue une contrainte pour l'autonomisation des femmes qui sont les principaux bénéficiaires de cette activité qui dispose d'un potentiel de développement.

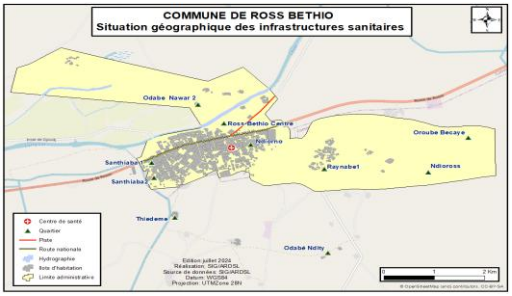
Tableau n° 5 : Synthèse du secteur de l'éducation

Forces	Faiblesses	Défis
• Présence d'infrastructures scolaires dans tous les ordres d'enseignement ; • Murs de clôture déficitaires ; • Existence de plusieurs daaras coraniques • Existence de centre formation technique et professionnelle, • Soutien considérable du conseil municipal dans le secteur de l'éducation.	• Déficit d'infrastructures élémentaire et moyen ; • Taux d'accès au préscolaire très faible ; • Déficit d'accès aux commodités de base ; • Absence de cantine scolaire ; • Absence de daara moderne ; • Absence de couverture sanitaire (CMU-élève) ; • Situation alimentaire précaire des daaras ;	• Augmenter la qualité de l'offre de service (salles de classe, tables bancs, manuels etc.); • Améliorer le taux d'accès d'électricité et d'internet dans les établissements scolaires ; • Moderniser et accompagner les daaras ; • Relever le taux d'alphabétisation ; • Construire d'autres Case des tout-petits dans les quartiers

2. Situation de la santé (ODD 3 - Bonne santé et bien-être)

Pour assurer aux populations l'accès à des soins médicaux de qualité, l'ODD 3 mise sur la couverture sanitaire universelle (démographique et spatiale) et sur la qualité des services sanitaires offerts.

Carte n° 6 : Situation de l'accès des quartiers à la santé



Source : SIG/ARD/SL, 2024

2.1.Accès

Les indicateurs de ce secteur montrent une situation assez acceptable pour la prise en charge des besoins des populations. En effet les ratios centre de santé/ population et médecin/ population sont en phase avec les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Toutefois des efforts doivent être faits pour le ratio sage- femme /FAR qui est un peu juste par rapport aux normes.

2.2.Qualité

Le plateau technique ne répond pas aux normes car ne disposant pas de tous les appareils et logistiques pour un centre de santé secondaire de qualité. Les locaux ne sont pas aussi adaptés pour abriter un centre de santé secondaire répondant aux normes. Il est noté une forte sollicitation du centre de santé au-delà des populations de Ross-Béthio. En effet, les populations des villages environnants, particulièrement de la commune de DIAMA, en raison de leur proximité avec Ross-Béthio fréquent le centre de santé qui se voit sa capacité d'accueil dépassé. Les nombreuses contraintes pesant sur l'offre de santé ne contribuent pas à une prise en charge de la problématique des soins non rémunérés des femmes dans les foyers. Le personnel de santé est composé de médecin généraliste, d'infirmiers, sages-femmes, assistants infirmiers, de matrones, de dépositaires, d'ASC, de vendeurs de tickets et de gardiens.

Tableau n° 6: Situation des indicateurs sanitaires par rapport aux normes sanitaires

Indicateurs	Normes (Sénégal)	Caractéristiques	Valeurs	Gaps
Ratio Centre /Population	1/50000 hbts	1 Centre /15436 hbts	100 %	0 %
Ratio Médecin/Population	1/5000 à 100000 hbts	1 médecin /15834 hbts	100 %	0 %
Ratio sage-femme/ FAR	1/ 3.000 FAR	1 SFE/2420 FAR	100 %	0 %

Source : Enquête PDC Ross-Béthio octobre 2024

2.3.Bilan épidémiologique

Les principales maladies qu'on rencontre dans la commune sont la bilharziose urinaire et intestinale, les infections respiratoires (bronchite, asthme), la diarrhée, les dermatoses, l'hypertension artérielle et peu de paludisme.

Les maladies tropicales négligées MTN, les infections buccodentaires, la cataracte, les infections respiratoires aigües (enfants/femmes), les parasitoses et la malnutrition. Le poste de santé de la commune de Ross-Béthio fait des prestations de service dans les domaines du planning familial, des tests de VIH/SIDA et des consultations pré et postnatales.

L'environnement de la localité marqué par des intempéries de poussière, accrues par les manifestations des changements climatiques sont en partie à l'origine des IRA (infections respiratoires aiguës), le rhume, le rhumatisme, qui sont traitées secondairement au niveau de la structure sanitaire de la Commune.

En matière de lutte contre la malnutrition, les 16 relais PRN mènent des actions de sensibilisation qui se reflètent sur la baisse considérable des taux de malnutrition dans la

commune (MAM) 7,3 % et 9,1% de MAS)[2] à savoir les VAD (visites à domicile) qui portent sur le dépistage (mesure de périmètre brachiale), l'allaitement maternel exclusif (AME), l'hygiène corporelle, la distribution de farine enrichie suivis des restitutions régulières au niveau de la commune. Il est important de noter que parmi les causes de la malnutrition, l'assainissement et la qualité de l'eau y jouent une place centrale.

Tableau n° 7 : Situation prévalence de la malnutrition

Indicateur	MAM	MAS
Valeurs	ND	ND
Taux de prévalence	7,3 %	9,1 %

Source : Enquête PDC Ross-Béthio octobre 2024

En ce qui concerne la participation communautaire, elle est visible à travers l'élection des femmes dans les Comités de Développement Sanitaire (CDS). Leur participation dans la prise de décision est très notée avec leur dynamisme et engagement pour la bonne marche de l'infrastructure sanitaire. Elles ont, aussi, en charge les tâches liées aux soins sanitaires des enfants et des personnes dépendantes (faire et donner à manger, laver, amener à l'hôpital).

2.4.Gestion

Le centre de santé de la commune est géré par un comité de développement de la santé (CDS). Ce comité assure le paiement du personnel communautaire et s'occupent de l'entretien des locaux. Ces instances tiennent régulièrement des réunions de coordination et des rapports sont produits mensuellement. Parmi les membres du CDS, il y'a une forte présence des femmes.

Le conseil municipal, à travers le Fonds de Dotation de la décentralisation, appuie chaque année le Centre de santé en dotations de médicaments, en carburant et financier.

2.5.Protection sociale

Tableau n° 8 : Situation des prestations sociales

Socle de protection sociale	Nombre de bénéficiaires		Qualité des prestations		
	H/F	%	Mauvaise	Acceptable	Bonne
Accès à une bourse de sécurité familiale	2697	28,3%		X	
Accès à une carte d'égalité des chances	9	0,09%	X		
Membre d'une mutuelle de santé communautaire	6795	57,51%			X
Gratuité des soins des enfants âgés de moins de 5 ans	ND	ND			
Plan sésame	ND	ND			

Source : Commune Ross-Béthio ; ARD Saint-Louis, 2024

Les populations de la commune de Ross-Béthio, comme celles des autres collectivités territoriales du Sénégal, bénéficient des services de protection sociale, essentiellement, à travers les projets et programmes de la Délégation Générale de Protection Sociale et de Solidarité Nationale

[2] Situation de référence des indicateurs des ODD dans la commune de Ross-Béthio

(DGPSN), de la Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS) du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, et de l'Agence Nationale de la Couverture Maladie Universelle (ACMU). Ces prestations sont les octrois de carte d'égalité des chances aux personnes vivant avec un handicap, les bourses de sécurité familiale et l'enroulement dans les mutuelles de santé. Pour l'essentiel, les bénéficiaires des CEC et des bourses familiales sont extraits du Registre National Unique (RNU) des filets sociaux. Il ressort des valeurs des indicateurs de prestation sociale que les bénéficiaires sont en nombre relativement faibles d'où la nécessite de renforcer les interventions de ce domaine de manière plus substantielle.

La commune effectue chaque année, des appuis à l'endroit des personnes à mobilité réduite et des familles démunies en situation d'incapacité de prendre en charge régulièrement les frais scolaires ou sanitaires de leurs enfants. Toutefois, le conseil municipal assure un appui à l'enrôlement et aux renouvellements de cotisations, une prise en charge sur la rémunération des gérants, un appui au fonctionnement de la Mutuelle et le paiement des dettes de prestations.

Tableau n° 9 : Les indicateurs ODD du secteur de la santé

Indicateurs	Valeurs	Gap pour une couverture universelle
Taux de mortalité maternelle (Décès maternels /naissances vivantes)	**0**	**0,33% pour aller à 0**
Taux de mortalité enfants de moins de 5 ans	**0,069 %**	**ND**
Taux de mortalité néonatale	**0,032 %**	**ND**
Nb d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (dénominateur à rechercher/ANSD)	**422**	
Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000 personnes séronégatives, par sexe, âge et appartenance à un groupe de population à risque	**0, 31 ‰**	
Taux d'incidence de la tuberculose (1000 pers. /)	**3,35 ‰**	
Taux d'incidence du paludisme à Ross Béthio (1000 pers. /)	**4,74 ‰**	
Taux d'incidence de l'hépatite B à Ross Béthio (1000 pers. /)	**6,13 ‰**	**ND**
Nombre de personnes atteintes par les maladies tropicales négligées	**ND**	**00**
Mortalité liée aux AVC	**5**	**ND**
Mortalités liées au cancer	**4**	**ND**
Mortalités liées au diabète	**5**	**ND**
Mortalité liée aux IRA ·	**ND**	**ND**
Proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale	**12,6 %**	**87,4 %**
Nombre de cas de diarrhée liée à l'eau	**ND**	**ND**
Nombre de cas de bilharziose	**568**	
Taux de prévalence de la consommation de tabac	**2,9 %**	**2,9 % pour**

		aller à 0
Proportion de la population cible ayant reçu tous les vaccins de base	**100 %**	**00 %**
Pourcentage d'établissement de santé disposant des médicaments essentiels	**100 %**	**00%**

Source : Situation de référence ODD, IPAR, 2022 ; commune de Ross-Béthio, 2022)

Pour évaluer l'accès à des soins médicaux de qualité, l'ODD 3 s'interroge, globalement, sur les mortalités/décès et sur les maladies. L'analyse des indicateurs montre des performances dans la santé de reproduction avec des taux de mortalité satisfaisants (0,33% de mortalité maternelle). Aussi, une bonne performance (100%) est notée dans l'accès des infrastructures sanitaires aux médicaments essentiels. De même, pour la proportion de la population cible ayant reçu tous les vaccins de base, la commune est à 100 %, pour les maladies tropicales, les IRA et le SIDA, la commune est très performante avec des taux assez faibles. Par contre, des faiblesses sont notées au niveau de l'utilisation des méthodes modernes de planification familiale où l'on note des gaps de plus de 87,4 %.

Tableau n° 10 : Synthèses du secteur de la santé

Atouts	Contraintes	Défis
• Existence d'un centre santé secondaire et de deux officines privées ; • Disponibilité d'un personnel qualifié ; • Existence de deux ambulances ; • Disponibilité d'un Comité de Développement Sanitaire (CDS) dynamique ; • Existence de relais et Badianou Gox dynamiques.	• Défaut de commodités des infrastructures sanitaires ; • Faiblesse du niveau du plateau technique ; • État vétuste d'une ambulance ; • Manque de moyens financiers du CDS ; • Manque de moyen des Badianou Gox ;	• Améliorer de la couverture sanitaire ; • Renforcer le plateau technique ; • Améliorer la disponibilité des médicaments ; • Renforcer la logistique médicale ; • Appui communal du CDS.

3. Hydraulique et assainissement : (ODD 6 eau propre et assainissement)

3.1. Accès

Tableau n° 11 : les indicateurs ODD 6 du secteur de l'hydraulique et de l'assainissement		
Indicateurs	Valeurs	Gaps pour un accès universel
Pourcentage de ménages raccordés en eau potable	89,6 %	10,4 %
Qualité du service	ND	ND
Montant des investissements consacrés à l'eau et à l'assainissement	ND	ND
Pourcentage de ménages ayant accès à un assainissement amélioré	39,2 %	60,8 %
Pourcentage de ménages ayant un dispositif de lavage mains avec de l'eau et du savon	38,5 %	61,5%
Source : Situation de réf. des indicateurs des ODD dans Commune de Ross-Béthio, 2024		

L'observation des indicateurs du secteur hydraulique et de l'assainissement révèle des performances plus ou moins acceptables. En outre, la Commune enregistre une très bonne couverture d'accès en eau potable avec un pourcentage de 89,6 % au-dessus du niveau départemental (65,1%) et régional (84,5%). Toutefois, elle se démarque nettement avec un impressionnant taux de raccordement avec seulement un gap à combler de 10,4 % pour assurer la couverture universelle (100%).

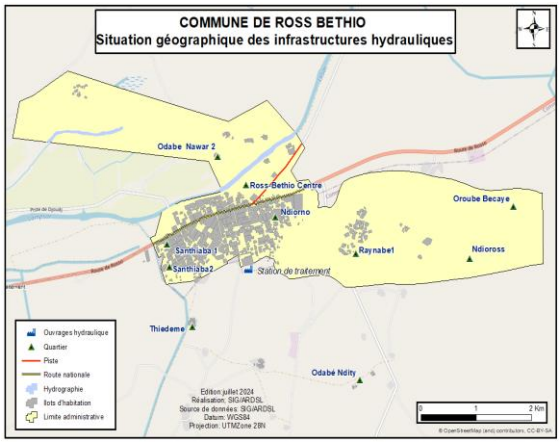
Cependant, des efforts sont à fournir pour combler les déficits notoires avec le taux de ménages ayant un accès à un assainissement amélioré et celui des ménages ayant un dispositif de lave mains avec de l'eau et du savon (60,8% - 61,5%) respectivement. Au niveau de la Commune, nous avons observé une insuffisance de dispositif efficace de collecte et de gestion des ordures ménagères avec une seule benne à ordures pour les 5 quartiers de Ross-Béthio centre. Par ailleurs, il important de souligner que le prix de l'eau coûte un peu cher pour la population avec 500 fr CFA le m^3. Il en est de même de la vidange des fosses septiques assuré par un camion hydro cureur privé pour un coût variant entre 7000 FCFA et 15000 FCFA.

3.2. Qualité

La population est confrontée à des ruptures fréquentes de l'approvisionnement en eau dont la qualité est loin de répondre aux normes. Certains quartiers sont confrontés à des problèmes de baisse de pression. Par ailleurs, la qualité de l'eau ne répond pas aux normes exigées. Les nombreuses contraintes, observées, dans le secteur de l'eau empêchent une prise en charge de la problématique des soins non rémunérés des femmes dans les foyers. Ce qui constitue une entrave pour leur autonomisation.

Pour prévenir les maladies d'origine hydrique, protéger l'environnement et améliorer la qualité de vie, il est essentiel de renforcer le système d'assainissement dont la Commune enregistre

Carte n° 7 : Situation géographique des infrastructures hydrauliques



Source : SIG/ARD/SL, 2024

un taux de 39,2 % accusant un gap très important de 60, 8 % pour atteindre la cible.

Tableau n° 12 : Synthèse du secteur de l'hydraulique et de l'assainissement

Atouts	Contraintes	Défis
• Existence de, (d') : ✓ Un cours cours permanent (Gorom-Lampsar) ; ✓ Une unité de traitement d'eau ; ✓ Un réseau d'adduction en eau potable ; ✓ Présence d'un promoteur (SEOH) ; • Existence de, (d') : ✓ Un système d'évacuation des eaux usées ; ✓ Un système communal de collecte et de gestion des ordures ménagères ; ✓ Un plan directeur d'assainissement.	• Faible capacité de stockage du château d'eau ; • Récurrence de pénurie d'eau dans les quartiers périphériques ; • Non couverture de certains quartiers par le réseau d'adduction en eau (…) ; • Qualité défectueuse de l'eau ; • Faible capacité du système communal de gestion des ordures ménagères ; • Faible capacité organisationnelle ; • Manque d'équipement de collecte et de gestion des ordures ménagères dans les quartiers ; • Plusieurs fosses septiques impactées par la salinité de la terre ; • Système d'évacuation des eaux usées et eaux pluviales très limité ; • Manque camion de vidange des fosses septiques.	• Renforcer la capacité de stockage et de traitement de l'eau du fleuve ; • Améliorer de la qualité du réseau d'approvisionnement en eau potable ; • Étendre le réseau d'adduction dans les quartiers non couverts ; • Améliorer la qualité de l'eau ; • Redynamiser les systèmes de collecte et de gestion des ordures ménagères dans les quartiers ; • Renforcer le dispositif communal de vidange des fosses septiques ; • Mettre en œuvre un plan directeur d'assainissement.

4. Jeunesse, Sport, Loisirs et Emploi (ODD 8)

4.1.Jeunesse

Indicateurs	Caractéristiques
Infrastructures	Stade municipal
Structures organisationnelles	Existence de plusieurs ASC
Nombre d'ASC formalisées	18
Activités menées	Football, lutte, danse, théâtre (activités culturelles)
Site historique	Balacoss
Événements religieux, culturels	Le Grand Gamou de Ross-Béthio

La jeunesse constitue dans son ensemble une bonne part de la population totale de Commune. En effet, la fourchette d'âge de 15 à 35 ans, représente 40 % de la population totale de la Commune. Les jeunes sont généralement organisés sous des formes diverses : groupes de classes d'âge, en GIE ou en Association sportive et culturelle (ASC) qui s'adonnent à des activités de vacances, d'investissements humains et de production agricole… Aussi, existe-t-il une commission jeunesse, présidé par un jeune, au niveau du conseil municipal. La commune

souffre d'un déficit d'infrastructures de jeunesse telles que des foyers socio-éducatifs, des espaces jeunes, des centres de formation professionnelle, etc.

Concernant l'emploi des jeunes, on note un dynamisme de la commission jeunesse qui a réussi à mettre en place un bureau d'information pour l'employabilité des jeunes (BIPEL) crée par arrêté du Maire, dans le cadre d'un projet de promotion de l'employabilité territoriale des jeunes avec l'appui technique de l'ARD. Le bureau se chargera de constituer une base de données sur employabilité des jeunes (le nombre de jeunes diplômés, les qualifications des jeunes,) et trouver des formations sur l'élaboration et la conduite de projets, l'entreprenariat et d'autres sessions de renforcements de capacités pour booster l'employabilité des jeunes.

Image n° 01 : le site historique de Balacoss



Source : Enquête PDC Ross-Béthio octobre 2024

4.2.Le Sport

À part le football et la lutte, le sport reste une activité peu développée dans la commune. En ce qui concerne le football, il y a 18 ASC dont l'équipe municipale. Le football est une activité très populaire avec notamment la coupe du Maire, les Navétanes et les « tournois Bara ». C'est un facteur de cohésion sociale et de raffermissement des liens sociaux. Les membres des ASC de la commune s'adonnent à des activités de sensibilisation, de reboisement, de « set-setal » ainsi que des activités génératrices de revenus à travers notamment des microprojets communautaires. Ils se sont également manifestés pendant les inondations pour soutenir les sinistrés. La mairie appuie les ASC en leur octroyant une subvention annuelle ainsi que des lots de maillots. Elle est pratiquée lors des phases finales en prélude à la finale lors de la veillée culturelle. Comme sites historique nous avons pu répertorier qu'un seul appelé Balacoss (ancien Ross-Béthio) et le Grand Gamou de Ross-Béthio comme le plus grand événement religieux de ladite commune.

4.3.Loisirs

Les loisirs se résument ainsi aux activités culturelles, aux manifestations folkloriques et aux soirées dansantes. La principale activité pendant les grandes vacances demeure l'Oscar des Vacances où des compétitions de danses, théâtre, culture générale, etc. sont organisées. D'autres activités sont également organisées : lutte traditionnelle, kermesse, podium de rap, etc. Les contraintes qui pèsent au niveau de ce secteur sont entre autres: l'absence d'infrastructures modernes et l'insuffisance des moyens matériels et financiers.

En dépit de cette contrainte majeure, les populations utilisent les moindres occasions pour faire ressortir les diversités culturelles de la commune. Il s'agit des mariages, baptêmes, cérémonies etc.

4.4. Emploi des jeunes (ODD 8)

Tableau n°13 : Les indicateurs de l'ODD 8 dans les secteurs de la jeunesse et de l'emploi

4.4.1. Accès

Les indicateurs de l'ODD 8 mettant l'accent sur l'emploi montrent que la jeunesse de la commune de Ross-Béthio a faiblement bénéficié des politiques État visant à promouvoir l'employabilité des jeunes à travers les leviers que sont la formation professionnelle et le financement de projet d'insertion socio-économique et professionnelle. En effet, respectivement pour les indicateurs accès à une formation technique et professionnelle, et à une éducation et un emploi, les gaps identifiés sont 91 % et 70 % d'où les efforts importants à faire dans le secteur de la promotion de l'employabilité des jeunes.

Tableau Indicateurs ODD 8- Emploi de la jeunesse, sport loisirs et culture		
Indicateurs	**Valeurs**	**Gaps pour un accès universel**
Proportion de jeunes ayant d'une formation professionnelle	**9 %**	**91%**
Proportion des jeunes non scolarisés et sans emploi, ni formation	**30 %**	**70 %**
Proportion de jeunes ayant bénficié de financement	**ND**	**ND**
Source : Enquête, PDC commune de Ross-Béthio septembre, 2024		

5. Urbanisme, Habitat et cadre de vie (ODD 11)

5.1. Accès

L'analyse des indicateurs du secteur de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre vie montre un environnement avili qui n'offre pas de bonnes conditions d'épanouissement et de vie des populations dans leurs sites d'habitats. En effet, seul trois (03) sur les dix (10) quartiers disposent d'un espace public, aucun espace vert sur toute la circonscription de la commune. Cette situation est due essentiellement à l'absence d'infrastructures et d'équipement d'assainissement. La non prise en charge de la salinisation de la terre dans les politiques de construction est aussi un facteur qui participe à la dégradation facile du cadre de vie.

Tableau n° 12 : des indicateurs ODD 11 Urbanisme, habitat et cadre de vie			
Indicateurs	**caractéristiques**	**valeurs**	**Gaps pour une couverture universelle**
Nombre de quartiers disposant d'un système de collecte et de stockage des déchets	**05**	**50%**	**50%**
Nombre de quartiers ayant d'espaces publics	**3**	**0%**	**100%**
Nombre de quartiers ayant d'espaces verts	**0**	**0%**	**100%**
Proportion de personnes victimes de harcèlement physique ou sexuel, par sexe, âge, situation au regard du handicap et lieu des faits (au cours des 12 mois précédents)	**ND**	**ND**	**ND**
Existence de PUDC/Schéma communal d'aménagement et de développement du territoire (SCADT)	**00**	**0%**	**100%**
Source* : *Enquête PDC Commune Ross-Béthio Octobre, 2024			

II. PROFIL ÉCONOMIQUE

1.1.1. Secteurs productifs (ODD 1, ODD 2 et ODD 5)

Le développement de l'économie locale est porté par les secteurs productifs : l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'artisanat. Le développement de ces secteurs conduira à l'atteinte des ODD 1, ODD 2 et ODD 5. Il s'agit d'éradiquer la pauvreté ; de réaliser la sécurité alimentaire ; d'améliorer la nutrition ; de promouvoir une agriculture durable et de réaliser l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles.

Tableau n° 13: les indicateurs ODD 1, ODD 2 et ODD 5 dans les secteurs de l'agriculture

Indicateurs	Valeurs
Potentiel foncier	ND
Superficie aménagée	3460,8 ha
Nombre de stations de pompage	01
Nombre de magasin de stockage	02
Source : SAED, Délégation de Dagana, 2024	

1.1. Agriculture

Avec une superficie aménagée de 3460,8 ha, une station pompage et deux (02) magasins de stockage, l'agriculture est la première activité économique de la commune. Elle constitue le moteur central de l'économie avec une tradition agricole importante des acteurs. Le riz constitue la principale spéculation des cultures irriguées. La filière rizicole est bien structurée depuis la

production, la transformation jusqu'à la commercialisation Toutefois cette filière nécessite des renforcements de sa dynamique organisationnelle, institutionnelle pour une valorisation de toute ses potentialités de création d'emploi, d'accroissement de revenu, de productivité, et de professionnalisation, pour être le secteur du développement agro-industriel de la vallée du fleuve Sénégal. Le diagnostic fait la filière riz est aussi valable pour les autres filières du maraichage, principalement dans la tomate et l'oignon confrontées surtout à des contraintes de conservation, de transformation et de commercialisation. Cependant, en ce qui concerne la tomate, l'existence d'une unité industrielle de transformation à Savoigne, offre aux producteurs un certain débouchés pour la commerliation de leurs récoltes.

Une agriculture, bien structurée à travers une dynamique organisationnelle et partenariale, est pratiquée en majorité par les hommes. Les femmes interviennent le plus souvent à la récolte, la transformation et la commercialisation. N'empêche que l'on note la présence des GPF qui contribuent dans la production du riz comme du maraichage. Cependant les femmes sont confrontées à un accès insuffisant à la terre, manque d'équipements agricoles, de semences certifiées et autres intrants agricoles. La pastèque et le niébé sont les principales spéculations de la culture sous-pluie.Il faut noter que l'agriculture constitue un bassin d'emploi au niveau de la commune, c'est ce qui explique la forte présence de main d'œuvre étrangère provenant de la sous-région mais aussi des autres régions du Sénégal.

Tableau n° 14: Synthèse du secteur de l'agriculture

Atouts	Contraintes	Défis
• Existence de digues et canaux d'irrigation ; • Existence d'un aménagement hydro-agricole de 2500 ha ; • Existence de magasin de stockage ; • Existence d'unité de transformation ; • Existence une dynamique organisationnelle et partenariale ; • Existence d'une de main d'œuvre étrangère et nationale dans les périmètres irrigues.	• Vétusté des aménagements ; • Forte dégradation des pistes de productions ; • Insuffisance des aménagements ; • Salinisation des terres ; • Présence des oiseaux granivores ; • Présences de bestioles • Impact des changements climatiques avec inondations des exploitations agricoles ; • Accès difficile aux zones de production (argileuse pausant un problème) de transport des produits agricoles ; • Absence de magasin de stockage des productions maraichers (oignon et tomate principalement) ; • Manque d'équipements agricoles.	• Réhabiliter les pistes de production ; • Construire des magasins de stockage ; • Réaliser de nouveaux aménagements ; • Réhabiliter les aménagements ; • Faciliter l'accès à la terre aux femmes et jeunes ; • Faciliter l'accès aux équipements agricoles aux femmes et aux jeunes ; • Faciliter l'accès aux semences et intrants aux femmes et jeunes ; • Assurer les producteurs d'un fonds de garantie auprès des institutions financières pour faciliter l'accès au crédit.

1.2.Élevage (ODD 1 et 2)

Tableau n° 15: effectif du cheptel			
Espèces	**Nbre de Bovins**	**Nbre Petits Ruminants**	**Nbre d'Équins**
2019-2020	**4119**	**4135**	**120**
2020-2021	**4619**	**4273**	**95**
2021-2022	**5745**	**3113**	**90**
2022-2023	**5343**	**5552**	**121**
2023-2024	**4590**	**4800**	**135**
Source : Service vétérinaire Ross-Béthio, 2024			

L'élevage au niveau de la commune reste le deuxième secteur d'activité économique après l'agriculture. Malgré son fort potentiel du cheptel, l'élevage souffre d'une grande difficulté liée au non-respect du Schéma Communal d'Aménagement et de Développement territorial (SCADT). C'est pourquoi, les conflits demeurent récurrents entre agriculteurs et éleveurs à cause de la divagation du bétail dans les exploitations agricoles. On note des perturbations des repères pastoraux à cause des redécoupages incessants du territoire, de la matérialisation des parcours du bétail et de la double culture. La production laitière est aussi sous valorisée avec l'absence d'unité de transformation, de la faible capacité organisationnelle des femmes, de cultures fourragères, et d'équipements de conservation des herbes telles que les presses-pailles et faucheuses. Le vol de bétail constitue un autre facteur d'explication de la faible productivité du secteur de l'élevage. L'exploitation de l'élevage ne se fait pas selon une approche filière, ce qui constitue une contrainte majeure pour la valorisation de tout le potentiel de ce secteur. Toutefois, le développement de ce secteur pourrait apporter des solutions viables pour la population de la commune de Ross-Béthio surtout en apportant une compensation à l'ODD 1 et ODD 2. *(Source : enquête PDC, Commune de Ross-Béthio, septembre, 2024)*

Tableau n° 16: Synthèse du secteur de l'élevage

Atouts	Contraintes	Défis
• Présence de l'eau ; • Tradition élevage ; • Présence vétérinaire privée et publique ; • Disponibilité d'aliments sous-produits agricoles ; • Existence d'une maison des éleveurs et	• Vol de bétail ; • Absence de magasin d'aliment de bétail ; • faiblesse de prise en charge de la santé animale ; • Absence d'unité de transformation laitière ; • Non-respect du POAS ;	• Promouvoir des comités d'alerte et de veille au niveau des quartiers ; • Construire de magasin de d'aliment de bétail ; • Construire des unités de transformation laitière ; • Sensibiliser les éleveurs au respect du POAS ;

d'organisations ; • Existence de parc à vaccination.	• Faibles dynamiques organisationnelles des pasteurs.	• Renforcer la capacité organisationnelle des éleveurs Construire des parcs à vaccination.

1.3.La pêche (ODD 1 et 2)

Bien que la population de Ross-Béthio soit une communauté à vocation agraire, toutefois, la pêche artisanale était depuis longtemps pratiquée sur l'axe Gorom Lampsar. Cependant, pêche est devenue aujourd'hui presque marginalisée par la floraison de la riziculture, des cultures maraîchères et l'élevage dans la zone.

La diminution des activités de pêcheries est liée à une utilisation de produits chimiques pour le désherbage, à l'envahissement des plantes aquatiques et les effets du changement climatique. Cependant, il existe des possibilités pour développer la pêche en passant par la pisciculture, de mettre à la disposition des populations, du poisson et de développer des activités de transformation du produit.

1.4.L'Artisanat

Indicateurs	valeurs
Nombre d'artisans	**811**
Nombre d'artisans formalisés	**100 %**
Nombre de site pour l'exposition des produits artisanaux	**ND**
Nombre d'organisation d'artisan	**06**
Nombre d'organisations formalisées d'artisans	**100 %**
Source ; Enquête PDC Ross-Béthio 2024	

L'artisanat constitue un important maillon de l'économie locale. Il s'agit d'un artisanat de production et de service, surtout adossé à l'agriculture irriguée pour l'entretien et la réparation des machines, matériels et équipements agricoles, et des groupes-motos pompes. Ce secteur constitue un grand potentiel pour l'amélioration de l'employabilité des jeunes car à lui seul regorge un effectif de 811 acteurs à la base avec une reconnaissance juridique de l'ensemble des structures existantes (100%). Cependant, il est sous-valorisé avec des contraintes d'ordre technique, financier et organisationnel. La commercialisation des produits artisanaux se fait dans le marché local et dans les Louma (marché hebdomadaire). Cette activité est plus pratiquée par les femmes et les jeunes qui y gagnent des revenus destinés aux dépenses familiales. Mais aujourd'hui, ce secteur est menacé par l'importation de produits mobiliers qui ne sont pas de bonne qualité.

Les artisans sont bien organisés à travers des organisations mais le manque d'équipements et l'accès difficile aux crédits constituent les principales contraintes qui bloquent encore l'essor du secteur de l'artisanat dans la commune.

Tableau n° 17: Synthèse du secteur de l'artisanat

Atouts	Contraintes	Défis
• Existence d'une diversité de corps de métier ; • Existence d'une zone industrielle • Formation des jeunes dans les ateliers d'artisanat ; • Existence d'organisation d'artisans ; • Existence de débouchés pour l'artisanat des équipements et matériels agricoles.	• Manque d'équipement ; • Insuffisance d'espaces de promotion des produits locaux ; • Manque de financement ; • Déficit de formation ; • Difficultés d'accès aux matières premières ; • Manque d'organisation des artisans ; • Manque de moyens matériels moderne.	• Équiper les artisans ; • Faciliter l'accès au financement ; • Former les artisans en techniques de gestion et de production ; • Créer des espaces de promotion de l'artisanat local ; • Renforcer les capacités organisationnelles des artisans ; • Renforcer les capacités des centres de formation technique.

Tableau n°18: les indicateurs ODD des secteurs économiques

Indicateurs	Valeurs	Gaps pour une couverture universelle
Accès des femmes à un titre de propriété foncier individuel ou collectif	**3,9 %**	**96,1 %**
Accès des hommes à un titre de propriété foncier individuel ou collectif	**18,1 %**	**81,9 %**
Accès des jeunes (âgés de 15 à 35 ans) à la terre	**26,7 %**	**73,3 %**
Mobilisation des fonds pour la lutte contre la pauvreté	**ND**	**ND**
Dépenses des CT affectées aux services essentiels	**20 %**	**80 %**
Montant des subventions allouées au secteur de l'agriculture	**ND**	**ND**
Temps consacré aux travaux domestiques non rémunérés	**30,3 %**	**69,7 %**
Participation des femmes à la prise de décision sur la santé reproductive	**12,6 %**	**87,4 %**
Accès des femmes au financement	**13,8 %**	**86,2 %**
Utilisation des supports informatiques par les femmes dans leur travail	**18,6 %**	**81,4 %**

Source : situation de référence ODD IPAR 2022, commune Ross-Béthio, 2022.

Au regard de ces indicateurs, la commune de Ross-Béthio doit faire plus d'effort sur l'accès des populations aux services essentiels (éducation, santé et protection sociale) pour lutter contre la pauvreté. Cependant, pour les objectifs fixés dans l'ODD 1, elle doit renforcer ses actions dans la mobilisation des fonds pour lutter contre la pauvreté et dans l'accès des populations à des titres de propriété foncier individuel et collectif où des gaps importants sont relevés.
Concernant la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles, les indicateurs ciblés permettant de mesurer l'atteinte de l'ODD 5 sont :

- la proportion du temps consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés ;
- la participation des femmes à la prise de décision sur la santé reproductive ;
- l'accès des femmes au financement ;
- l'utilisation des supports informatiques par les femmes dans leur travail.

En ce qui concerne la répartition des responsabilités domestiques entre les hommes et les femmes est inégale dans la commune, la charge de travail domestique est nettement plus lourde pour les femmes (H: 15,1 % - F: 30,3 %). Cela peut provoquer des conséquences profondes car elle limite les opportunités pour les femmes en termes d'éducation, de participation à la vie professionnelle, et d'engagement dans d'autres activités économiques et communautaires. En effet, pour atteindre l'ODD5, des politiques et des initiatives visant à soutenir les femmes, à partager équitablement les tâches ménagères, et à remettre en question les normes culturelles sont cruciales pour réaliser une véritable égalité des genres.
Au niveau de la commune, les indicateurs montrent que peu de femmes (12,6 %) participent à la prise de décision de leur santé reproductive. Ainsi, ce niveau de prise de décision est insuffisant par rapport à l'objectif 5 visé dans le développement durable.
Concernant l'accès des femmes au financement ; il est noté que, seulement 13,8 %, des femmes ont bénéficié de financements. Or l'accès au financement est important pour l'autonomisation économique des femmes. Il permet non seulement d'améliorer leur qualité de vie, mais aussi de renforcer leur position sociale et leur indépendance économique. C'est pour dire que la commune, en relation avec les institutions financières, peut mettre en place des mécanismes efficaces permettant de promouvoir l'inclusion financière des femmes dans la commune.

Le dernier indicateur montre que dans la commune, une faible proportion (18,6 %) de femmes utilise des supports informatiques dans leur travail. Alors que l'utilisation des outils informatiques est devenue indispensable dans le monde moderne. Ils offrent une multitude de possibilités, notamment en termes d'accès à l'information et d'opportunités économiques. Ce faible taux souligne l'importance de renforcer l'accès et la formation aux outils informatiques pour les femmes dans la commune, afin de garantir leur inclusion numérique et de leur offrir davantage d'opportunités professionnelles et économiques[3].

[3] ***Source : situation de référence ODD IPAR 2022, commune Ross-Béthio, 2022.***

2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

2.1.Le Commerce

Indicateurs	Caractéristiques
Infrastructure commerciale	- Existence de structures commerciales de produits divers ; - Existence d'un marché permanents et d'un marché hebdomadaire (Louma) - Absence de grandes surfaces commerciales modernes; - Existence de plusieurs boutiques grossistes, demi-gros et des détaillantes

Le secteur du commerce a une bonne dynamique dans la commune.

Le petit commerce porte sur les produits du secteur primaire à travers les marchés hebdomadaires de la zone, les articles manufacturés, etc. On trouve parmi les commerçants toutes les couches de la population, mais les femmes en constituent les dominantes. Chez les hommes en particulier, les revenus tirés du petit commerce sont perçus comme des compléments à l'agriculture.

L'accessibilité de la commune grâce à la traversée de la RN 2 offre aux acteurs économiques la possibilité d'écouler les productions agricoles (le riz et les produits maraîchers) et de vendre des animaux domestiques (bovins, ovins et caprins).

Il est important de signaler que l'activité du commerce regroupe plus de femmes qui utilisent ces revenus pour les dépenses quotidiennes, les frais de scolarité des enfants et les dépenses de santé. Le commerce joue aussi un rôle important dans l'équilibre alimentaire des populations par la vente des produits maraichers frais, du poisson, et des fruits qui contribuent au renforcement nutritionnel dans les ménages et surtout chez les enfants et des femmes (ODD 1, ODD 2).

Tableau n° 19: Synthèse du secteur du commerce

Atouts	Contraintes	Défis
• Existence d'un marché permanent ; • Existence d'un marché hebdomadaire ; • Marché de bétail ; • Usines de décorticage, • Présence d'une bonne production agricole ; • Existence de structures	• Absence d'aménagement de marchés pour le louma ; • Sous-valorisation du potentiel fiscal des marchés ; • Absence d'unités de conservation des produits ; • Cherté du transport ; • Manque de financement pour les	• Aménager de nouveaux marchés pour le louma ; • Réaliser des magasins de stockage et de conservation ; • Construire de pistes de production ; • Alléger les couts du transport ; • Faciliter l'accès au financement des

commerciales diversifiées.	commerçants.	commerçants.

2.2.Transport et désenclavement

La mobilité des personnes et des biens est d'une bonne dynamique dans la commune. Les moyens de transport les plus utilisés sont : tricycle, moto Jakarta, voiture.

Au niveau de la commune, les motos Jakarta sont immatriculées et versent une redevance de 2000 francs CFA par mois. Par contre l'immatriculation des charrettes reste à être effective. Cependant l'absence d'une voirie communale et d'une gare routière construite constituent un obstacle dans la réglementation de ce secteur.

La mobilité est plus accentuée vers les capitales urbaines Dakar, Saint-Louis, mais aussi vers les autres destinations comme au moment des Louma par des bus, des minicars et des charrettes. L'absence de piste de communication pour certaines destinations et l'état dégradant des pistes dans l'interland de la commune sont des contraintes lourdes sur le transport entre la commune et celles avoisinantes[4].

Indicateurs	**valeurs**
Nombre de transporteurs (propriétaires) de véhicule	00
Nombre de véhicules	00
Nombre d'organisations formalisées de transport	00
Proportion de la population masculine touchée par réseau de transport	30,0 %
Proportion de la population féminine touchée par réseau de transport	27,0 %
Nombre de Jakartamen transporteurs	00
Source : *Enquête PDC Ross-Béthio, 2024*	

Tableau n° 20 : Synthèse du secteur de transport

Atouts	**Contraintes**	**Défis**
• Présence de la route ; nationale (R N2), • Présence des moyens de transport ; • Pistes de production ; • Existence de Jakarta pour le	• Absence de voirie dans la commune ; • Absence de gare routière moderne respectant certaines commodités ; • Faiblesse de la capacité organisationnelle des chauffeurs et transporteurs ; • Enclavement de certaines destinations ; • Insuffisance de véhicules de transport ; • Divagation des animaux sur les pistes et routes ;	• Renforcer de la sécurité au niveau du transport ; • Construire des gares routières ; • Mettre en place une voirie communale ; • Renforcer les capacités

[4] ***Source : Enquête PDC Commune Ross-Béthio, septembre, 2024.***

transport ; • Existence de pavé sur certains artères de la Commune.	• Insuffisance de garages mécaniciens ; • Vétusté du parc automobile ; • Cherté du prix du transport ; • Absence de sécurité pour certains moyens de transport (charrette – Jakarta -).	organisationnelles des transporteurs ; • Réduire le tarif du transport.

2.3.Télécommunications et Services financiers

En matière de téléphonie, la commune a une bonne couverture en réseau avec la présence de tous les opérateurs et l de 03 pylônes d'antennes réseau et aussi la disponibilité de l'internet mobile en 4G. Cependant, il existe des poches de déficit de réseau de téléphonie mobile et d'internet.

La commune a un bureau de poste, un siège de la Banque Agricole (LBA), de Crédit mutuel du Sénégal (CMS) et Microcred (BAOBAB) qui polarisent plusieurs villages de la commune de Diama, de Ronkh, de Ngnith et de Rosso. Par ailleurs, l'importance de la population en migration a conduit à l'implantation des structures de transferts d'argent dans la commune (Moneygram, Western Union, etc.). On note également les multiservices qui assurent les transferts nationaux d'argent avec les finances mobiles telles que Orange Money, Wave).

Indicateurs	Valeurs
Nombre de pylônes	03
Disponibilité du 3 G	100%
Disponibilité du 4G	100%
Disponibilité du 5 G	80%
Nombre de quartier couvert par l'internet	03
Nombre de bureau de poste	01
Nombre de boutiques prestataires dans le secteur de l'internet (boutiques orange, transfert d'argent, connexion etc. …	NB
Source : Enquête PDC Ross-Béthio 2024	

Tableau n° 21: Synthèse des secteurs de télécommunication et système financier

Atouts	Contraintes	Défis
• Présence des opérateurs téléphoniques ; • Présence de banques classiques et de services financiers décentralisés ; • Proximité avec les institutions financières de Saint-Louis ; • Forte présence de GPF.	• Mauvaise qualité du réseau téléphonique et internet surtout dans certaines localités ; • Faiblesse dans l'accès au crédit ; • Faiblesse de l'épargne.	• Améliorer la qualité du réseau téléphonique ; • Faciliter l'accès aux financements.

3. Accès à l'énergie

3.1.Ressources énergétiques

L'accès à l'énergie est l'un indicateur de développement les plus important et surtout elle participe au bien-être de la population au sein de leurs ménages. L'énergie favorise un bon accès à l'information et à la communication, mais joue également un rôle vital dans l'amélioration de la qualité de vie quotidienne. Pour évaluer le développement du secteur énergétique, l'ODD7 mesure l'accès des communes aux différentes sources d'énergie (accès à l'électricité ; localités raccordées par le réseau d'électricité ; utilisation des combustibles ligneux ; possession de foyers améliorés).

3.2.Accès à l'énergie des ménages

La commune de Ross Béthio présente un taux de couverture en électricité relativement moyenne selon l'indicateur pourcentage des quartiers électrifiés. En effet, seuls 06 quartiers sur 10 sont connectés au réseau. Les quartiers périphériques sont surtout touchés par cet inaccès à l'électricité. Cependant cette moyenne cache de grandes disparités à l'intérieur des quartiers en termes d'accès. De même, la qualité du service offert nécessite beaucoup d'amélioration avec un éclairage public défaillant des quartiers périphériques. Il en découle faible capacité d'utilisation de l'électricité pour les activités de production et de service.

Indicateurs	Valeurs
Taux d'électrification (ménage)	**90,0 %**
Taux d'utilisation des ressources énergétiques d'origine ligneuse	**72,0 %**
Taux de ménage possédant des foyers améliorés	**41,3 %**
Source : Enquête PDC Commune Ross-Béthio, 2024	

En ce qui concerne l'énergie pour la cuisson, la grande majorité des ménages utilisent principalement le bois mort, et le charbon en seconde position. Cependant, les femmes sont confrontées à des grandes difficultés pour se procurer ces deux produits qui deviennent de plus en plus rares et chers. Ainsi, les femmes habitant les quartiers périphériques consacrent des heures entières, parfois cinq heures pour se procurer du bois mort. Ce qui constitue une entrave pour la prise en charge de la problématique des soins non rémunérés des femmes dans les ménages, par conséquent de leurs possibilités d'autonomisation économique et sociale. *(Source : Enquête, PDC Ross-Béthio, 2024)*

3.3.Accès à l'éclairage public

Indicateurs	Valeurs
Nombre de quartiers éclairés	100 %
Nombre de lampadaires éclairage public	200
Nombre de lampadaires solaires	100
Source : Enquêtes PDC Ross-Béthio, 2024	

En ce qui concerne l'éclairage public, tous les six(06) quartiers connectés sont éclairés, ce qui donne un taux de réalisation de 100%. Globalement trois cent (300) lampadaires ont été recensés dont deux cent 200 pour l'éclairage public et 100 lampadaires pour alimenter certains domiciles non électrifiés. Par ailleurs, la totalité des lampadaires sont fonctionnels. Ainsi, la qualité de l'éclairage public dont dispose la commune de Ross-Béthio, lui octroie un environnement sécurisé. Toutefois, il reste des zones déficitaires à l'intérieur des quartiers qu'il convient

d'éclairer. Les lampadaires sont installés sur la bordure de la RN2 et à travers les artères de la commune.

Tableau n° 22 : Synthèse du secteur de l'énergie

Atouts	Contraintes	Défis
• Assez bonne couverture du réseau électrique quartiers centraux de Ross-Béthio ; • Utilisation de l'énergie solaire ; • Présence en grande majorité des lampadaires solaires ; • Bon accès à l'éclairage public.	• Insuffisance de la couverte électrique ; • Manque de couverture électrique dans quatre quartiers périphériques de la commune ; • Raréfaction du bois de chauffe et du charbon de bois pour l'énergie de cuisson.	• Étendre la couverture du réseau électrique ; • Améliorer la qualité du service fourni ; • Promouvoir les énergies renouvelables ; • Réduire le cout des équipements solaires.

4. Financement de l'économie locale

Le financement de l'économie de la commune de Ross Béthio est, essentiellement, assuré par des institutions financières. Ces institutions sont composées de la Banque Agricole, des IMF que sont le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) et le Microcred (Baobab).

4.1.Les institutions financières

Le financement des institutions financière est surtout orienté vers les crédits de campagne agricole, dans une large majorité, ainsi que vers le petit commerce et l'artisanat. Ces demandes de crédit ne sont pas souvent totalement satisfaites en raison des conditions d'octroi que la clientèle ne parvient pas toujours à remplir. De même, des détournements d'objectifs sont notés dans l'utilisation de ces crédits. Cela s'explique, dans une certaine mesure par la précarité économique et sociale des emprunteurs.

4.2.Les initiatives locales

Des initiatives locales sont prises, essentiellement par les femmes à travers des tontines pour faire face aux besoins de financement. Cependant ces initiatives sont confrontées à une faiblesse de la capacité financière des femmes, et à un manque d'encadrement. Il en est ainsi avec les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC).

Tableau N° 23: Synthèse du secteur de financement de l'économie locale

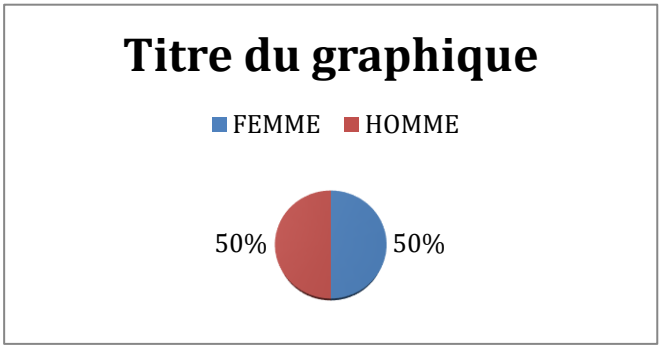
Atouts	Contraintes	Défis
• Existence d'institution financière ; • Existence d'un système organisationnel des femmes.	• Taux d'intérêt élevé ; • Durée courte des remboursements ; • Absence de formation des femmes en matière de gestion ; • Insuffisance des financements ; • Caution élevée ; • Détournement d'objectifs des financements ; • Situation informelle de certaines organisations.	• Former les membres des organisations en gestion financière et technique ; • Formaliser les organisations communautaires de base ; • Renforcer les capacités des institutions financières locales ; • Renforcer l'éducation financière des populations ; • Accroitre le nombre d'institutions financières ; • Sensibiliser les populations sur la bancarisation.

III. PROFIL GOUVERNANCE

1. Situation globale de la gouvernance

L'analyse du profil de la gouvernance a pour objectif l'évaluation de la capacité du dispositif institutionnel à piloter le développement communal. Elle portera sur l'institution municipale, les autres parties prenantes, la gestion financière et foncière.

Graphique n° 2 : Proportion de représentativité des élus locaux (hommes/femmes)



Source* : *Enquête PDC Ross-Béthio, 2024

1.1.Conseil municipal

Le Conseil municipal, composé 46 élus municipaux, est structuré en un bureau exécutif de 3 personnes et 16 commissions techniques pour assurer une prise en charge de la mission de développement économique et sociale qui lui est confiée. La principale caractéristique de cette liste est la forte présence de femme (23/46 soit 50%) conformément à la loi sur la parité. Le conseil municipal est installé avec 22 commissions.

L'administration municipale est assurée par le secrétaire municipal et 8 autres agents, constitués de permanents : 2 agents état civil, 3 collecteurs de recettes, 02 chauffeurs et 01 agent financier.

1.2.Équipements

La commune de Ross Béthio est bien dotée en infrastructures et équipements administratifs. Le local servant de mairie est apte pour accueillir les réunions du conseil municipal.

Les services municipaux sont aussi dans cette même situation. Le niveau d'équipement de l'administration municipale est acceptable mais la connexion internet n'est pas disponible au niveau de la Mairie rendant plus difficile le travail avec les partenaires.

1.3.Les autres parties prenantes

A côté du conseil municipal qui a la charge de conduire la politique de développement local, plusieurs autres acteurs territoriaux travaillent en partenariat avec la commune. Chaque acteur a une responsabilité précise dans le cadre du bon fonctionnement de l'institution communale.

1.4.Les structures administratives, déconcentres, décentralisées

Les structures déconcentrées concernent des administrations nationales qui ont leur représentation au niveau local. Elles ont la représentation de l'autorité administrative et technique de leurs ministères techniques.

1.5.La Sous-préfecture

La sous-préfecture de Ndiaye couvre les communes de Diama, de Ronkh, et de Ross Béthio. Elle constitue la première structure administrative et le Sous-préfet qui est à sa tête assure les fonctions de délégué du Président de la République et de représentant de tous les ministres. La Sous-préfecture assure le contrôle de légalité des actes de la commune.
Son personnel est composé principalement du Sous-préfet et de son adjoint. La Sous-Préfecture est abritée dans des locaux fonctionnels.

1.6.Le Centre de Promotion du Développement Territorial (CPDT)

Le CPDT est une structure du Ministère des Collectivités Territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires (MCTADT). Il est la structure technique déconcentrée la plus proche de la collectivité territoriale et des populations à la base. Elle a une mission globale d'appui de la collectivité territoriale et des partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre des activités de développement à la base. Le personnel du CPDT est constitué d'un agent et manque de moyens logistiques. Ce qui constitue de lourdes contraintes pour l'accomplissement de ses missions d'appui au développement territorial. Pour pallier à ce manque d'effectifs, le CPDT collabore avec les autres agents techniques de l'arrondissement des membres du CPDT. Il s'agit des agents techniques des eaux et forêts, de l'élevage, et de l'agriculture.

1.7.L'Agence Régionale de développement (ARD)

L'Agence Régionale de Développement (ARD) constitue un service technique dédié à l'appui des collectivités territoriales de la région. Il s'agit d'un établissement public local dont le conseil d'administration est constitué exclusivement par les maires et les présidents de conseil départemental. L'ARD a comme missions principales l'harmonisation des interventions des partenaires dans les collectivités territoriales, l'appui à la planification locale, à la maitrise d'ouvrage locale, et la facilitation de la mobilisation des services techniques déconcentrés pour la réalisation des activités de développement. En dépit des bonnes performances

réalisées par l'ARD dans l'appui des collectivités locales, la structure est confrontée à des limites logistiques et de personnels qui l'empêchent de valoriser la plénitude de son potentiel.

1.8.Les organisations communautaires de base (OCB)

Elles sont de plusieurs types :

1.8.1 Les GPF

La commune de Ross Béthio compte vingt-quatre (24) groupements de promotion féminine. La plupart des GPF se caractérisent essentiellement par leur faible capacité organisationnelle, technique et financière.

1.8.2 Les autres Groupements de femmes

Les autres groupements de femmes, identifiés par l'inventaire rapide du potentiel de la plateforme (IR2P) dans la commune sont au nombre de treize (13).

1.8.3. Les Associations de jeunes

Les associations de jeunes identifiées par l'IR2P sont au nombre de neuf (09). Elles se réduisent pour l'essentiel aux associations sportives et culturelles (ASC). Les activités des ASC sont essentiellement le football durant l'hivernage. Ainsi, elles se caractérisent par l'absence de diversification de leurs activités. Pourtant ces ASC constituent un vivier potentiel pour la promotion d'activités économiques pour la création de richesses et d'emplois.

1.8.4. Les GIE

On distingue dans la commune de Ross-Béthio, treize (13) Groupement d'Intérêt Économiques (GIE). Ces structures, opérant dans le secteur économique, sont généralement confrontées à des contraintes d'ordre organisationnel, technique et financier.

1.8.5. Les Organisations de Producteurs

Les résultats de l'inventaire rapide du potentiel de la plateforme ont révélé l'existence de quatre (04) organisations de producteurs dans la commune. Le nombre réduit de ces structures renseigne sur la faiblesse du niveau organisationnel des producteurs pour une meilleure prise en charge de leurs besoins.

1.8.5. Les partenaires techniques et financiers

Actuellement la cartographie des partenaires intervenants dans le développement local de la commune de Ross Béthio se caractérise par une certaine diversité. Ces partenaires ont souvent une approche intégrée touchant plusieurs secteurs d'activités. Cette diversité des partenaires avec leur approche intégrée constitue un atout pour le développement de la collectivité territoriale. Cependant, il convient mieux de valoriser les opportunités de la coopération décentralisée et du partenariat.

La cartographie des intervenants dans la commune de Ross Béthio se présente comme suit :

Tableau N° 24: Cartographie des partenaires de la commune de Ross-Béthio

Partenaires	Actions/réalisations	Localisation
PLAN	Éducation – Santé – Sports – Hydraulique – Formation – AGR (AVEC)	Commune
GRET	Eau, Assainissement	Commune
CARITAS	Élevage – agriculture – social	Commune
AJE	Éducation et formation des jeunes	Commune
PNDL	Développement local	Commune
SAED	Agriculture – Élevage	Commune

1.9. Bonne gouvernance et participation citoyenne

L'analyse de la gouvernance locale, dans la commune de Ross Béthio fait ressortir l'existence d'un dispositif inclusif pour améliorer la gestion des affaires locales. Ce dispositif concerne la participation l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des projets, la communication et la reddition des comptes.

1.9.1. Participation

Elle s'apprécie à travers la présence des populations dans les réunions du Conseil municipal et leur contribution aux débats. Cependant, les dispositions légales et règlement limitent cette participation des populations. Ainsi lors des réunions de délibérations les populations assistent sans pour autant prendre la parole. Toutefois, lors des débats d'orientations budgétaires, les populations, à travers leurs représentants mandatés par leurs organisations communautaires, corporatistes peuvent donner leurs suggestions en vue de la prise en charge de leurs préoccupations dans le budget à élaborer. La participation des populations aux débats du conseil municipal ne se fait pas encore sous forme de contributions écrites.
La commune a mis en place des cadres de participations et des comités de gestion pour permettre aux populations de prendre part à la gestion des affaires locales. Ces cadres ont une fonctionnalité moyenne mise en évidence par l'existence de procès-verbaux et photos, entre autres.

1.9.2. Efficacité et efficience

La commune est dotée d'une relative capacité de maitrise d'ouvrage locale. Même si elle a la responsabilité du pilotage des projets, elle est appuyée principalement par l'ARD dans le cadre de l'assistance à la maitrise d'ouvrage. On note une certaine efficience car la réalisation des différents projets de développement local qu'elle met en œuvre se font, globalement, dans les délais planifiés. Cependant, les comités de suivi, mis en place, pour la réalisation de ces projets ont des limites techniques et organisationnelles qui inhibent souvent leur dynamisme.

1.9.3. Communication

L'analyse de la gouvernance de la commune démontre que la collectivité téritoriale manque d'une stratégie de communication structurée. L'absence d'une radio communautaire constitue aussi une contrainte majeure pour le renforcement de la communication entre les acteurs à la base et surtout pour assurer une meilleure diffusion des politiques locales. Cette situation

entraine un déficit structurel de l'appropriation des politiques publiques de la commune par les populations. Il en découle une faiblesse de la mobilisation pour l'effort de développement.

1.9.4. Reddition des comptes

La gestion des affaires locales dans la commune est marquée dans une certaine mesure par une reddition des comptes traduite par la tenue de débats d'orientations budgétaires. En effet, au cours de ces réunions, le Maire de la commune rend compte aux conseillers, aux partenaires de la société civile, et aux populations de l'exécution du budget de l'année précédente. Cependant la commune ne dispose pas d'une approche systématique, structurée de reddition des comptes. Ce qui constitue un manquement pour l'instauration d'une politique de transparence dans la gestion des affaires locales. Il convient donc de renverser cette situation en élargissant et systématisant les outils et de reddition des comptes.

1.9.5. L'intercommunalité

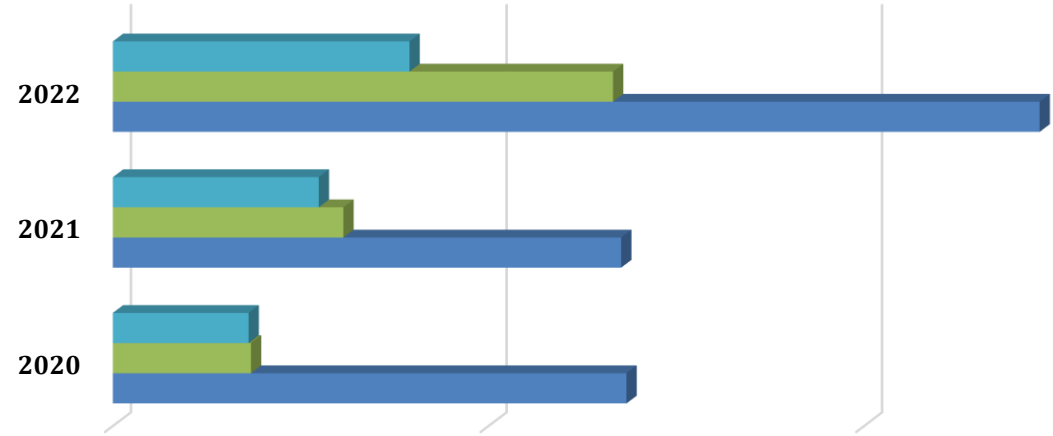
L'environnement géographique de la commune de Ross Béthio se caractérise par son ouverture sur les communes voisines grâce aux pistes de production qui les relient. Cette situation crée des opportunités de mise en œuvre dans le cadre d'intercommunalité. Cependant, ces opportunités ne sont pas valorisées. La commune de Ross Béthio et les communes voisines n'ont développé aucun projet dans le cadre d'une intercommunalité.

1.10. La gouvernance financière budgétaire de la commune 2020-2022

Tableau N° 25: Situation du recouvrement des recettes budgétaires de la commune 2020-2022

Années	Budget prévisionnel	Recettes recouvrées	Dépenses réalisées
2020	273 432 330	73 504 543	72 255 551
2021	270 618 619	122 742 093	109 599 877
2022	493 841 572	266 275 172	157 936 890

Graphique n° 3 : Situation du recouvrement des recettes Budgétaires de la commune 2020-2022



	2020	2021	2022
Dépenses réalisées	72255 551	109599 877	157936 890
Recettes recouvrées	73504 543	122742 093	266275 172
Budget prévisionnel	273432 330	270618 619	493841 572

Source : Enquête PDC Ross-Béthio, 2024

Ce tableau ci-dessus récapitule les budgets prévisionnels avec l'exécution des dépenses sur les recettes de l'année 2020, 2021, et 2022 au niveau de la commune de Ross-Béthio. Au regard de ces chiffres, nous observons qu'il y'a un grand écart entre le budget prévisionnel et les dépenses réalisées. En réalité, cela peut être expliqué par le taux de recouvrement assez faible et n'atteignant même pas la moitié du budget prévu pour toutes ces années respectives.

1.11. La Gouvernance foncière

Pour assurer la gestion foncière, la commune de Ross Béthio a mis en place un dispositif constitué par une commission domaniale et de commissions locales. La commission domaniale, principal outil de la gestion foncière est composée d'un président et de membres qui sont tous des conseillers municipaux. Pour mener ces missions de prospection de terres disponibles par rapport aux demandes des populations et de propositions d'affectation, la commission domaniale est appuyée techniquement par le Centre de Promotion du Développement Territorial (CPDT). Les commissions locales, constituées des chefs de village concernés par les zones de terre proposées en affectation, de notables et des conseillers municipaux locaux, sont mises en place pour permettre une participation effective des populations au processus de la gestion foncière. Le Conseil municipal dispose d'un registre foncier à jour. Ce qui constitue un indicateur de bonne gouvernance foncière à consolider. Cependant, la collectivité territoriale est confrontée à quelques contraintes dans le cadre de la gestion foncière.

En effet, les commissions locales ne sont pas fonctionnelles et les populations sont souvent réfractaires à l'affectation des terres de leurs zones de résidences. Elles déplorent l'insuffisance de l'information à ce niveau. Des lenteurs sont aussi notées sur le traitement des

demandeurs d'affectation de terre. Une autre difficulté est liée à la délimitation des parcelles. Ainsi, pour une amélioration de la gestion foncière, il convient de formaliser les commissions locales, de renforcer leurs capacités techniques, d'accroitre l'information et la sensibilisation des populations, de réduire la durée de traitement des demandes d'affectation de terre et de systématiser le bornage des parcelles.

Tableau N ° 24 : Situation de la gouvernance

Atouts	Contraintes	Défis
• Existence de structures administratives, déconcentrées et décentralisées ; • Existence de partenaires techniques et financiers.	• Manque de formation des élus en décentralisation et développement local ; • Faiblesse des capacités organisationnelles, techniques et financières des OCB (GPF, ASC, etc.) et des GIE ; • Faible recouvrement des recettes ordinaires ; • Faible taux d'investissement ; • Insuffisance du partenariat au développement ; • Manque de participation de la diaspora au développement local de la commune ; • Insuffisance de la participation des populations à la gestion des affaires locales ; • Déficit de communication de la commune sur la gestion des affaires locales.	• Former les élus sur la décentralisation et le développement local ; • Renforcer les capacités organisationnelles, techniques, et financières des OCB et GIE ; • Améliorer le recouvrement des recettes ordinaires (hors transfert) ; • Améliorer le taux d'investissement ; • Diversifier les partenaires au développement ; • Renforcer le suivi des partenaires au développement ; • Renforcer la participation de la diaspora au développement local de la commune ; • Améliorer la gouvernance locale.

1.12. Mesures des performances de la commune :

Les mesures des performances publiques (MPP) de la commune de Ross Béthio ont donné un score de 53 sur 100 ; ce qui la situe dans la catégorie des « Performances Assez Bonne ». Cependant cette moyenne traduit des situations diverses dans les trois domaines qui ont fait l'objet de cette mesure

Tableau 16 : Résultats des mesures de performance de la commune de Ross-Béthio

Domaines	Critères	Notes
Capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations	Accès aux services sociaux de base	6/11
	Promotion du développement économique local (DEL)	5/9
Sous total 1		11/20
Capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune	Gestion administrative	10/19
	Gestion technique	8/16
	Gestion fiduciaire	9/22
Sous total 2		27/57
Participation citoyenne dans la gestion des affaires locales	Cadre institutionnel de la participation et accès à l'information	12/15
	Engagement des citoyens	3/8
Sous total 3		15/23
Total Performance		53/100

Le niveau de performance générale de la commune est évalué à 53/100, donc satisfaisant. Cette situation est imputable à la capacité de la commune à satisfaire les besoins des populations avec un taux de satisfaction de 55%, une politique de développement économique local (55%), à la parfaite participation citoyenne dans la gestion des affaires de la cité évaluée à 65.21% malgré la capacité pas trop satisfaisante du pilotage institutionnel, technique et financier de la commune (47.36%).

Malgré quelques aspects satisfaisants sur la capacité de la commune à satisfaire les besoins des populations et la participation citoyenne dans la gestion des affaires locales les besoins ont été spécifiquement exprimés pour un meilleur accès aux services d'eau dans certains quartiers mais surtout des besoins en assainissement de la ville. Les besoins de renforcement du pilotage institutionnel, technique et financier de la commune, d'amélioration du cadre de vie et de mobilisation des ressources sont considérés comme besoins prioritaires des populations de la commune de Ross Béthio.

Les faiblesses spécifiques suivantes ont été signalées :

- L'inefficacité du dispositif de pilotage du développement économique local mis en place;
- L'inexistence de documents de gestion (plan de travail annuel, manuel de procédures, système de suivi-évaluation, plan d'investissement annuel, rapport d'activités annuel, plan de communication, etc.) ;

- La non prise en compte des besoins spécifiques des femmes et de la lutte contre le SIDA dans le budget
- Déficit en personnel technique qualifié
- Difficultés dans le décaissement et le recouvrement des taxes et impôts,
- Problème de fonctionnement des comités de gestion des infrastructures réalisées
- Absence de système d'assainissement (solide et liquide) dans la commune (inondations en hivernage)
- Difficulté d'accès à l'eau de certains quartiers
- Non fonctionnement de la plupart des commissions, cadres de concertation et comités de gestion mises en place
- L'inexistence de convention type pour l'accompagnement des services techniques déconcentrés ;
- Difficulté dans la commercialisation du riz
- Faible contribution des acteurs économiques dans le budget
- Blocage de projets de développement pour cause d'assiette foncière
- Déficit des sessions de renforcement de capacités
- Problème de moyens pour le fonctionnement des commissions
- Retard dans les procédures de décaissements

1.13. Bonnes pratiques relevées :

- Un bon maillage des établissements scolaires
- Existence d'équipements d'archivage
- Bonne collaboration de la commune avec les acteurs locaux
- Volonté de la commune à mobiliser les acteurs locaux et les services techniques
- Documents administratifs bien tenus
- Désenclavement de certains quartiers

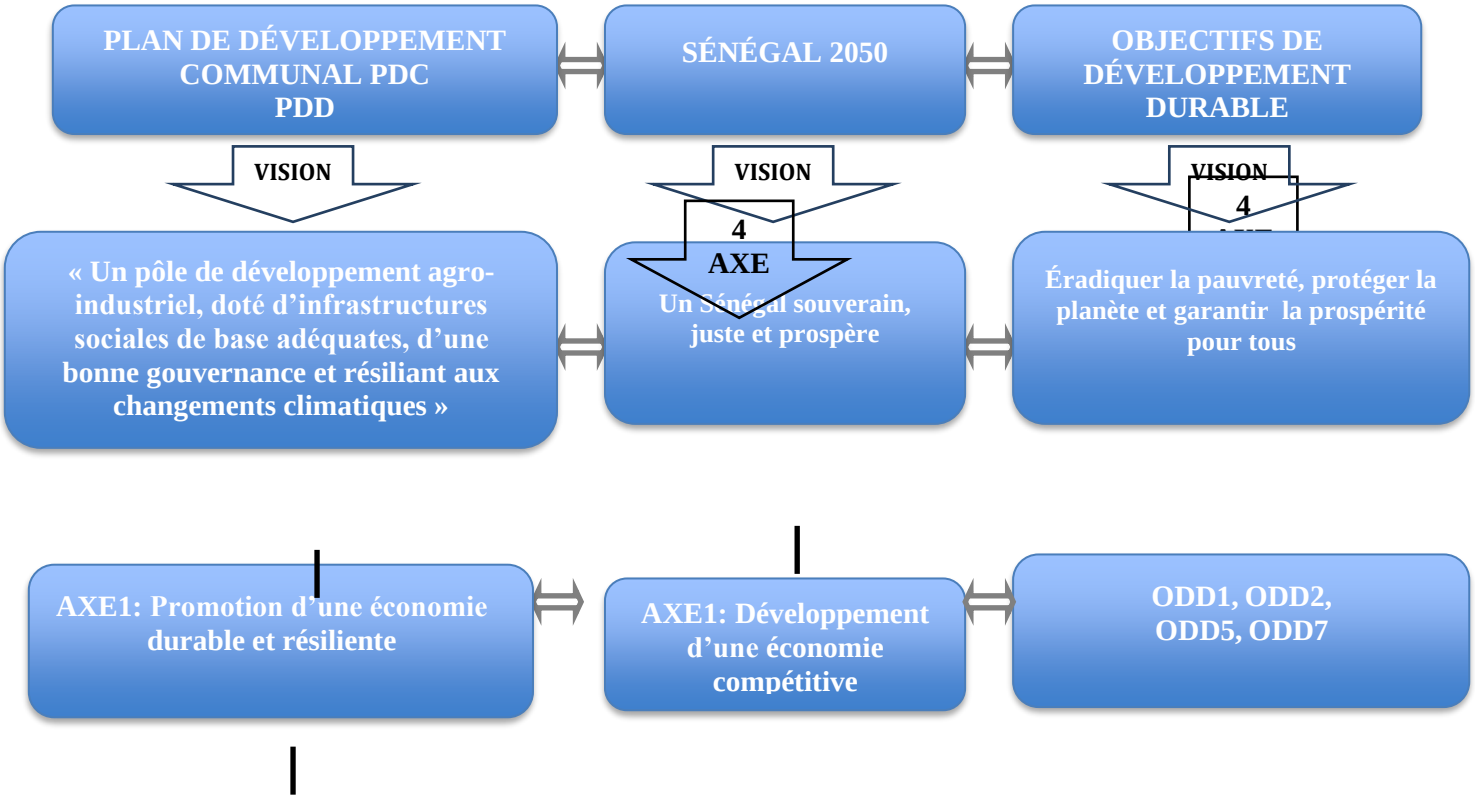
2 DEUXIÈME PARTIE : PERSPECTIVES

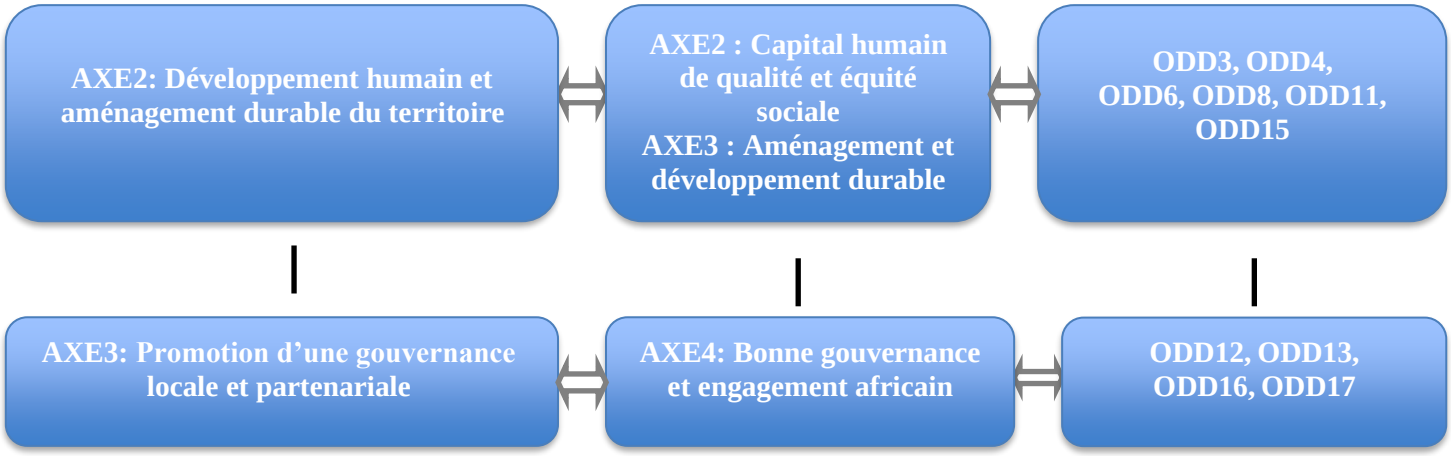
I. PROJECTIONS SCHÉMATIQUES DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Le diagnostic économique, social et environnemental, faisant ressortir les performances de la commune ainsi que les gaps pour une couverture universelle des cibles ODD, permet de voir que la commune de Ross-Béthio ne manque pas d'infrastructures agricoles et pastorales. Cependant, compte tenu de sa position d'enclave par rapport à la commune de Diama, se voit menacer avec son très riche patrimoine foncier et un environnement peu attractif pouvant permettre un développement économique local (DEL) durable. Dès lors, il serait nécessaire de mener un plaidoyer auprès des autorités pour un éventuel élargissement de la superficie de la commune de Ross-Béthio. Cet élargissement pourrait inscrire la commune dans une nouvelle trajectoire de développement intégré qui conduira à la couverture universelle des cibles des ODD traduisant la forte aspiration des populations à un mieux-être.

Cet objectif de développement durable se décline autour d'une vision nouvelle qui ambitionne de faire de Ross-Béthio « **Un pôle de développement agro-industriel, doté d'infrastructures sociales de base adéquates, d'une bonne gouvernance et résiliant aux changements climatiques »**, à l'horizon 2035. La réalisation de cette vision nécessite une implication et un engagement de tous les acteurs pour une meilleure prise en charge des enjeux de développement déclinés suivant les trois axes stratégiques parfaitement articulés aux orientations des ODD.

1.1. STRUCTURE DE L'ARTICULATION DU PDC DE ROSS-BÉTHIO AUX ODD

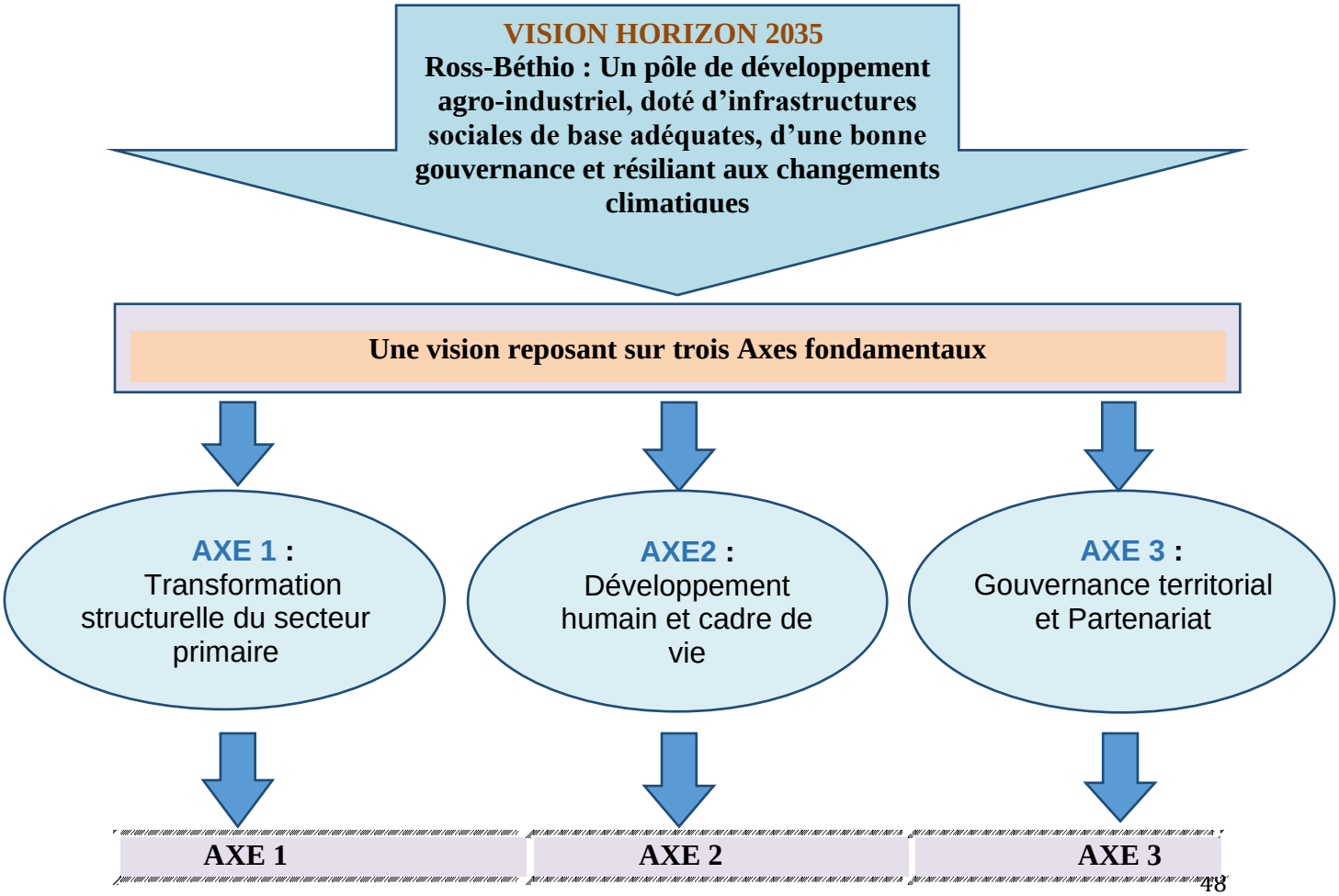




1.2. PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

Le plan de développement communal comporte cinq (06) programmes d'envergure englobant l'ensemble des secteurs de développement. Les programmes sont conçus à partir des projets identifiés pour combler les gaps ressortis dans l'analyse des indicateurs des cibles des ODD.

Schéma de la vision programmatique à l'horizon 2035



Prog1. Programme de Renforcement du Secteur de la Production (**PRSP**) **Prog2.** Programme d'Appui au Développement des Chaines de Valeurs au Financement de l'Économie Locale (**PADCVFEL**)	**Prog3.** Programme d'Amélioration de la Qualité et des Services Sociaux de Base (PAQ2SB) **Prog4.** Programme d'Amélioration du Cadre de Vie et les Activités Socioculturelles (**PACAVAS**)	**Prog5.** Programme de Renforcement de Capacités des Acteurs et de Gestion Territoriale (**PRCGT**) **Prog6.** Programme de Bonne Gouvernance Locale et Partenariat (**PBGLP**)

V. CADRE LOGIQUE

AXE 1 : PROMOTION D'UNE ÉCONOMIE DURABLE ET RÉSILIENTE

(ODD1, ODD2 et ODD5)

les ambitions de ce premier axe stratégique visent à garantir une transformation structurelle de l'économie locale dans le sens de soutenir une dynamique de développement forte et durable. Il prend en charge l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes (ODD1), l'éradication de la faim (ODD2) et l'égalité des sexes (ODD5). Cet axe est structuré autour de deux programmes majeurs :

- **PROG 1: Programme de Renforcement du Secteur de la Production de l'Élevage et de la Pêche (PRSPEP)**

Le PRSPEP a objet de contribuer à réduire de la pauvreté installant des conditions de vie favorables et durables permettant de booster la productivité dans les secteurs porteurs de croissance, à travers des aménagements de périmètres cultivables et des installations d'infrastructures à vocation agricole, pastorale et piscicole afin que l'économie locale puisse connaitre les changements fondamentaux de sa structure.

OBJECTIF GENERAL	**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**
Promotion de la production locale	**OS1 :** Développer une agriculture productive
	OS2 : Promouvoir un élevage intensif
	OS3 : Revaloriser le secteur de la pêche

RÉSULTATS

TABLEAU DE DÉCLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	**EXTRANTS MESURABLES**
Le secteur agricole est renforcé	▪ Renforcer l'accès aux intrants de qualités des producteurs ; ▪ Développer des mécanismes de protection des producteurs ; ▪ Aménagement d'autres sites pour faciliter l'accès à la terre aux femmes et aux jeunes ; ▪ Faire doter les producteurs d'équipements agricoles ; ▪ Équiper aux groupements féminins et les jeunes de matériels agricoles ; ▪ Dotation d'équipements agricoles aux femmes et aux jeunes ; ▪ Formation et capacitation des producteurs ; ▪ Formalisation des rapports entre les producteurs et les opérateurs économiques ; ▪ Construction d'infrastructures pour la conservation des produits agricoles ; ▪ Former les producteurs sur les nouvelles techniques agricoles et d'élevage ;
La productivité de l'élevage est mieux valorisée	▪ Réhabiliter des couloirs d'abreuvoirs ; ▪ Créer les comités de veille et d'alerte contre le vol de bétail ; ▪ Construction de foirail ; ▪ Aménager des espaces de culture fourragères ; ▪ Construire un abattoir ; ▪ Construire des parcs à vaccination ; ▪ Créer des dispositifs de conservation des résidus agricoles ; ▪ Mettre en place des fermes avicoles ; ▪ Renforcement des femmes sur la valorisation des produits laitiers ; ▪ Formation des organisations d'éleveur ;
De nouvelles opportunités s'offrent pour la pêche	▪ Installation d'unités de conservation des poissons ; ▪ Développer la pisciculture au niveau de la commune ; ▪ Renforcement des pêcheurs sur la pisciculture.

☞ Prog2. Programme d'Appui au Développement des Chaines de Valeurs au Financement de l'Économie Locale (PADCVFEL)

Le Programme d'Appui au développement des chaines de valeurs de l'économie locale a pour objectif de développer l'ensemble des secteurs d'appui à la production tels que le transport, le commerce, l'énergie, etc. pour assurer une bonne croissance économique. Plus précisément, PADCVFEL cherche à améliorer les conditions de production, de transformation et d'écoulement des produits économiques, en facilitant la mobilité des personnes et des biens.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
Développer les secteurs d'appui à la production et à la commercialisation	**OS1 :** Promotion de l'entrepreneuriat local
	OS2 : Faire du transport un levier essentiel de développement
	OS3 : Promouvoir la production et l'utilisation des énergies renouvelables

RESULTATS

TABLEAU DE DÉCLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	**EXTRANTS MESURABLES**
Promouvoir le financement de l'économie locale, les activités de commerce, artisanales et l'accès à l'énergie	▪ Réhabiliter les marchés existants ; ▪ Construire de nouveaux marchés ; ▪ Renforcer la dynamique organisationnelle des commerçants ; ▪ Tenir des rencontres périodiques entre les commerçants et le conseil municipal ; ▪ Construction d'une unité de conservation et de vente de poisson frais ; ▪ Accompagnement des femmes marchandes
Promouvoir le transport, les réseaux d'échanges de communication et de télécommunication	▪ Aménager des aires de stationnement ; ▪ Renforcer la capacité organisationnelle des transporteurs ; ▪ Construire une gare routière aux normes ; ▪ Aménager la voirie de la commune ; ▪ Faciliter l'amélioration de la couverture en internet ; ▪ Reboiser les artères de la ville ; ▪ Reboiser le terroir de la commune.

AXE 2 : DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE (ODD3, ODD4, ODD6, ODD7, ODD8, ODD11, ODD15)

Cet deuxième axe vise à promouvoir le potentiel humain dans un cadre de vie propice. Il s'appuie sur un grand programme qui vise à améliorer l'accès à des infrastructures et services sociaux de qualité.

☞ PROG 3 : Programme d'Amélioration de la Qualité et des Services Sociaux de Base (PAQ2SB)

Le PAQ2SB a pour but de réduire les gaps en termes d'accès et de qualité des infrastructures et services sociaux par la réhabilitation des infrastructures existantes, le relèvement des plateaux techniques, la construction et l'équipement de nouvelles infrastructures, etc. Il cherche également à garantir la pérennisation de la qualité des services offerts aux populations.

OBJECTIF GENERAL
Développement des services sociaux de base

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
OS1 : Assurer une offre éducative de qualité à tous les ordres d'enseignement ;
OS2 : Offrir une couverture sanitaire de qualité à toute la population ;
OS3 : Réhabiliter les infrastructures sociales existantes ;
OS4 : Améliorer considérablement la qualité des services offerts par les structures sociales.

RESULTATS

TABLEAU DE DÉCLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	**EXTRANTS MESURABLES**
Assurer une offre éducative de qualité à tous les ordres d'enseignement	▪ Construire 03 structures de la petite enfance au niveau des zones périphériques ; ▪ Construction de la case des tout petits ; ▪ Renforcer les structures CP5 de petite enfance dans la zone centre ; ▪ Faire un plaidoyer pour renforcer le personnel enseignant ; ▪ Renforcer les greniers pour la nutrition ; ▪ Renforcer la dotation de tables bancs aux écoles élémentaires ; ▪ Construire des salles de classe ; ▪ Créer des cantines scolaires ; ▪ Construire des murs de clôtures ; ▪ Renforcer les dotations documentaires ; ▪ Créer des bibliothèques ; ▪ Mettre en place des salles informatiques ; ▪ Mettre des points d'eau ; ▪ Construire 08 bloques de toilettes séparées ; ▪ Construire des rampes d'accès dans les 08 écoles élémentaires et 01 au CEM ; ▪ Réfectionner et équiper le laboratoire du lycée ; ▪ Construire des abris pour les daaras ; ▪ Appuyer l'équipement des daaras ; ▪ Appuyer la prise en charge des serignes daaras ; ▪ Accompagner le renforcement organisationnel des serignes daara ; ▪ Enrôler les daara dans la couverture des maladies universelles ; ▪ Construire un daara avec internat ; ▪ Renforcer la capacité pédagogique des serignes daara ; ▪ Créer des greniers communautaires pour la prise en charge des daara ; ▪ Finaliser le projet du centre professionnel en cours ;

	▪ Mettre en place des centres de formations professionnelles et techniques ; ▪ Créer des unités d'incubation pour la promotion de l'agriculture ; ▪ Mettre en place des classes d'alphabétisation,
Offrir une couverture sanitaire de qualité à toute la population;	▪ Faire un plaidoyer pour l'affectation de 03 sages-femmes et de 04 infirmiers ; ▪ Réhabiliter le centre de santé; ▪ Doter 02 ambulances médicalisées au centre de santé; ▪ Doter d'un véhicules de liaison au centre de santé; ▪ Construire 02 boxes de toilettes séparées au niveau du centre de santé; ▪ Construire des rampes d'accès ; ▪ Construire un centre de santé au norme; ▪ Construire 02 cases de santés ; ▪ Construire des infrastructures de prise en charge de l'appui conseil des adolescents et jeunes ; ▪ Augmenter les taux d'enrôlement de la CMU.

☞ PROG 4 : Programme d'Amélioration de l'Habitat du Cadre de Vie et la Protection de l'Environnement (PAHCVPE)

Le PAHCVPE est un moyen d'actions, permettant d'agir sur l'aménagement du territoire. Les réalisations vont permettre à la commune d'avoir une nouvelle reconfiguration surtout avec la création d'une zone industrielle en dehors de la ville.

OBJECTIF GENERAL	**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**
Amélioration du cadre de vie	**OS1 :** Développer des initiatives de création de richesses économiques avec les ressources naturelles
	OS2 : Assurer un bon accès à l'eau
	OS3 : Instaurer un environnement et un cadre de vie seins, favorable au développement durable

RESULTATS

TABLEAU DE DÉCLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	**EXTRANTS MESURABLES**
Un environnement et un mode de vie plus sain	▪ Doter de 5000 de poubelles ménages ; ▪ Acquérir 2 tracteurs et de 7 bacs à ordures; ▪ Réaliser des pavages des rues ; ▪ Aménager les places publiques de Santhiaba et place en face de la Poste ; ▪ Doter 50 poteaux solaires aux 4 quartiers périphériques ; ▪ Électrification des 4 quartiers périphériques qui ne sont pas encore connectés ; ▪ Améliorer les monuments au niveau de Ross-Béthio centre, Rénovation, Monaco, Ndiorno, Renaissance, Thiadème ; ▪ Mise en place d'un parcours sportif le long du fleuve, d'un terrain de pétanque dans le stade ; ▪ Mise en place d'un centre culturel multifonctionnel ; ▪ Mise en place d'un agenda culturel et redynamisation des structures culturelles ; ▪ Construction d'un stade multifonctionnel.
Améliorer qualitativement l'accès à l'eau potable et à l'assainissement	▪ Mise en place d'une 2 ème unité de traitement d'eau potable; ▪ Connecter les 5 quartiers périphériques au réseau d'adduction d'eau ; ▪ Densifier le réseau au niveau de Ross Béthio centre ; ▪ Faire un plaidoyer au niveau de l'OFOR pour l'amélioration de la qualité de l'eau ;

AXE 3 : PROMOTION D'UNE GOUVERNANCE LOCALE ET PARTENARIALE

(ODD12, ODD13, ODD16, ODD17)

Le troisième axe stratégique vise à renforcer les capacités des acteurs sur la gouvernance locale, le partenariat et la marketing territorial pour une meilleure prise en compte des besoins des populations et de leur sécurité. Il opte aussi à intégrer les mécanismes et modalités de partenariat pour le financement et la mise en œuvre du plan.

☞ AXE 3 : PROG 5 : Programme de Renforcement de Capacités des Acteurs et de Gestion Territoriale (PRCGT)

Le PRCGT vise à effectuer des sessions de renforcements de capacités techniques aux élus pour une exécution efficace de leurs missions et des populations pour une bonne participation citoyenne dans la gestion des affaires locales. Le PRCGT prévoit, aussi, à former les agents de l'administration locale sur leurs rôles et responsabilités pour une meilleure gestion des affaires locales. Ils seront aussi renforcés sur le partenariat public privé, le Marketing territorial.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
Renforcement de la capacité des acteurs sur la gestion de la gouvernance locale	**OS1:** Renforcer les capacités gestion territoriale du conseil municipal
	OS2: Améliorer la concertation citoyenne
	OS3: Promouvoir l'intercommunalité

RESULTATS

TABLEAU DE DÉCLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	**EXTRANTS MESURABLES**
Une gouvernance participative et inclusive est créée	▪ Informatiser le système de recouvrement des recettes municipales ; ▪ Renforcer les capacités techniques du comité local des impôts ; ▪ Renforcer les capacités des élus locaux en décentralisation et développement territorial ; ▪ Appliquer l'organigramme type des communes ; ▪ Institutionnaliser le budget participatif ; ▪ Porter un plaidoyer pour étendre la commune ; ▪ Rencontre des acteurs Élaboration d'un SCADT

☞ AXE3 : PROG 6 : Programme de Bonne Gouvernance Locale et Partenariat (PBGLP)

Le PBGLP ambitionne de renforcer les acteurs par des séances d'encadrement et de renforcement de capacités pour promouvoir un dynamisme chez les acteurs et une meilleure exécution de leurs activités économiques.

OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
Promouvoir le développement des acteurs économiques	**OS1 :** Professionnaliser l'exercice des activités économiques des acteurs.
	OS2 : Renforcer les capacités techniques et managériales des acteurs territoriaux.

RESULTATS

TABLEAU DE DÉCLINAISON DES RESULTATS ATTENDUS	
RESULTATS OBJECTIFS	**EXTRANTS MESURABLES**
Création d'une bonne dynamique territoriale	▪ Redynamiser les 10 conseils de quartier ; ▪ Organisation d'une session de formation des élus sur la mobilisation des ressources ; ▪ Mise en place d'un cadre de concertation entre agriculteurs et éleveurs ; ▪ Mise d'un cadre cadre de coordination, de planification et de suivi-évaluation du développement local ; ▪ Mettre en place un cadre communal de concertation et de participation citoyenne à la gestion du développement territorial ; ▪ Doter d'une radio municipale ; ▪ Plaidoyer pour l'ouverture d'une caserne de pompier.

2. IDENTIFICATION DES PROGRAMMES DU PDC

Pour les besoins de l'opérationnalisation du PDC, en vue de sa mise en œuvre avec un plan d'action, il est nécessaire d'identifier les différents programmes qui découlent des objectifs spécifiques précédemment déclinés. Ainsi les différents programmes avec le nombre de projets retenus, de même que leurs couts estimatifs selon les trois axes stratégiques du PDC sont résumés comme suit :

Tableau 1 : Synthèse du plan quinquennal par axe et programmes

AXES STRATÉGIQUES	PROGRAMMES	NB DE PROJETS	COUTS	% COUTS	%PAR AXE
AXE 1	PRSP	23	6 060 200 000	68,37%	69,1%
	PADCVFEL	13	65 200 000	0,73%	
Sous-total AXE 1		36	6 125 400 000	69,1%	
AXE 2	PAQ2SB	38	1 424 957 000	16,07%	26,9%
	PACAVAS	15	960 500 000	10,83%	
Sous-total AXE 2		53	2 385 457 000	26,9%	
AXE 3	PRCGT	7	287 470 000	3,24%	3,9%
	PBGLP	7	65 000 000	0,73%	
Sous-total AXE 3		14	352 470 000	3,97%	
TOTAL GLOBAL		103	8 863 327 000	100%	

VI. Opérationnalisation du plan et mécanisme de suivi-évaluation.

Il s'agit, dans cette partie, d'analyser le Plan d'Investissement local (PIL), de poser les jalons pour aller vers un forum des partenaires, la mise en œuvre du PIL et le mécanisme de suivi-évaluation.

1.1.Analyse du PIL

1.1.1 Répartition du PIL par axes stratégiques

Le PIL quinquennal de la Commune à l'horizon (2025-2029) est composé de 103 projets. Il est évalué à un montant global de 8 863 327 000 FCFA soit en moyenne un besoin annuel d'investissement de près de 1 772 665 400 FCFA.

L'Axe 1 est orienté vers le développement de l'Agriculture qui est structurée autour de la production agricole, l'élevage et la pêche. Son coût de réalisation est évalué à **6 125 400 000** FCFA soit **69,1%**% du montant global. Il regroupe l'aménagement et la production agricole, la modernisation de l'élevage et de la pêche, le renforcement du commerce et de l'artisanat ainsi que le sous-secteur du transport et du désenclavement.

L'Axe 2 mobilise sur les 5 ans **2 385 457 000** FCFA soit **26,9%** % du budget. Il s'appuie sur l'amélioration de l'accès et de la qualité des services sociaux de base et le développement du capital humain.

L'axe 3 capitalise **352 470 000** FCFA soit **3,97%**% du financement et prend en charge la promotion de la gouvernance territoriale et la redynamisation du tissu partenarial de la commune.

1.1.2 Source de financement

Un forum des partenaires est prévu pour étendre le cadre partenarial autour de l'Etat à travers ses programmes d'appui au développement local en collaboration avec les partenaires techniques et financiers (PTF), la coopération décentralisée, les conventions de financement, les appels à projets en vue de réaliser les projets prioritaires. En ce sens, la mise à contribution de ressources propres (finances locales) est fortement attendue pour servir d'échelle aux financements, à la gestion du patrimoine public local et à la pérennisation des programmes et des projets.

Ces multiples opportunités seront efficacement explorées et exploitées avec l'accompagnement étroit de l'ARD dans l'objectif d'atteindre un taux de réalisation d'au moins de 85 % à l'échéance du plan de développement communal. Par ailleurs, une recherche permanente de partenaires sera enclenchée avec l'appui des personnes ressources (émigrés).

1.2 La mise en œuvre du PIL

1.2.1 Élaboration du plan d'investissement annuel (PIA)

Après acquisition ou promesses de financements (propres et extérieurs), le Programme d'Investissement Annuel et un planning d'actions doivent être élaborés avant le vote du budget. De facto, il doit faire l'objet d'une communication auprès des populations et transmis à l'ARD pour son intégration dans le programme annuel d'investissements et d'actions de la région qui fera figure à la conférence territoriale sous la présidence du Gouverneur.

1.3 La mise en œuvre du programme annuel d'investissement

Le conseil municipal, avec l'appui technique de l'ARD (ingénierie de projets et le contrôle de qualité des ouvrages), constitue le maitre d'ouvrage des projets du PDC. La mise en place d'une commission des marchés est de rigueur pour une bonne conformité et une meilleure efficacité.

1.3.1 Le mécanisme de suivi-évaluation

1.3.2 Le suivi de la mise en œuvre

Dès lors que des programmes ou des projets sont mis en œuvre, il revient au comité de suivi d'assister, de veiller et de rapporter sur l'état d'avancement à chaque étape du processus afin de permettre une meilleure prise de décisions et l'atteinte des résultats (GAR).

Sous la présidence de l'exécutif local, le comité technique restreint est élargi aux présidents de commissions, cadres de concertations, partenaires et OCB pour une meilleure représentativité des acteurs de développement.
Des rencontres régulières seront organisées :

- Rencontre trimestrielle pour le suivi des projets en cours ;
- Rencontre semestrielle pour le suivi de la matrice /secteur ;
- Rencontre annuelle pour évaluation du PIA décliné.

1.3.3 L'évaluation du PDC

A l'issu du plan quinquennal, l'évaluation est incontournable pour mieux cerner le rapport entre les orientations, les ressources mobilisées et les résultats réels attendus du plan local. Il va consister à apprécier les indicateurs mesurables ci- après :

- Le taux de réalisation physique et financière ;
- Les financements sur fonds propres ;
- Les financements des partenaires ;
- Le nombre de projets hors plan.

Une banque de données, avec l'appui de l'ARD, sera établie à travers un système d'archivage informatisé en vue de mieux orienter les interventions ultérieures (CT, Etat Parte

ANNEXE 1 : TABLEAU DÉTAILLE DU PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL BUDGÉTISÉ

PROJETS	PRODUITS ATTENDUS	SECTEURS	LOCALISATION	Coût total en milliers (FCFA)	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5
AXE 1 : PROMOTION D'UNE ÉCONOMIE DURABLE ET RÉSILIENTE									
Prog1 : Programme de Renforcement du Secteur de la Production de l'Élevage et de la Pêche (PRSPEP)									
Renforcer l'accès aux intrants de qualités des producteurs	Doter des semences certifiées aux producteurs	Agriculture	Commune	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Développer des mécanismes de protection des producteurs	Renforcer la protection phytosanitaire des exploitations agricoles	Agriculture	Commune	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Aménagement d'autres sites pour faciliter l'accès à la terre aux femmes et aux jeunes	Aménager 2500 ha pour faciliter l'accès la terre aux femmes et aux jeunes	Agriculture	Commune	5 288 000 000	1 057 600 000	1 057 600 000	1 057 600 000	1 057 600 000	1 057 600 000
Équiper les producteurs d'équipements agricoles	Doter 04 tracteurs, 04 moissonneuses-batteuses et 04 Faucheuses aux exploitants agricoles	Agriculture	Commune	128 000 000		4 000 000	60 000 000	4 000 000	60 000 000
Équiper aux groupements féminins et les jeunes de matériels agricoles	Doter de petits équipements agricoles aux GPF et aux jeunes	Agriculture	Commune	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Dotation d'équipements agricoles aux femmes et aux jeunes	Augmenter la dotation aux femmes et jeunes en équipement agricoles	Agriculture	Commune	25 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Formation et capacitation des producteurs	Renforcer les capacités des producteurs en compostage	Agriculture	Commune	1 000 000		500 000	500 000	0	-
Formalisation des rapports entre les producteurs et les opérateurs économiques	Mettre en place des contrats d'achat entre les organisations de producteurs et les opérateurs économiques	Agriculture	Commune	200 000		200 000	-	-	-
Construction d'infrastructures pour la conservation des produits agricoles	Construire 02 magasins de conservation et 02 de stockage des produits agricoles	Agriculture	Commune	280 000 000	100 000 000	40 000 000	100 000 000	40 000 000	-
Former les producteurs sur les nouvelles techniques agricoles et d'élevage	4 Sessions de formation sur les nouvelles techniques de productions (agriculture, élevage)	Agriculture	Commune	4 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-
Développer des espaces d'accès à l'eau pour un élevage productif	Réhabiliter des couloirs d'abreuvoirs	Élevage	Commune	1 000 000	500 000	500 000	-	-	-
Installation de comités de surveillance et d'alerte contre le vol de bétail	Créer des comités de veille et d'alerte contre le vol de bétail	Élevage	Commune	**PM**					
Construction de foirail	**Construction et équipements**	**Élevage**	**Commune**	**10 000 000**	**-**	**-**	**10 000 000**	**-**	**-**
Exploitations de culture	Aménager 200 ha dans la zone	Élevage	Commune	200 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000

fourragères	de Nadiel pour la culture et le stockage du fourrage								
Mettre en place un lieu d'abattoir dans la commune	Doter d'un espace d'abattoir au sein de la commune	Élevage	Commune	PM					
Créer des dispositifs de conservation des résidus agricoles	Construire des espaces de conservation	Élevage	Commune	PM					
Mettre en place des fermes avicoles	**Construction des espaces d'avicultures**	**Élevage**	Commune	**PM**					
Renforcement des femmes sur la valorisation des produits laitiers	Former les femmes sur les techniques de transformation des produits laitiers (fromage, beurre etc.)	Élevage	Commune	3 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	-	-
Formation des organisations d'éleveur	**Session de formation**	**Élevage**	Commune	**2 000 000**	**1 000 000**	**1 000 000**	**-**	**-**	**-**
Installation d'unités de conservation des poissons	Mettre en place des unités de conservation du poisson frais	Pêche	Commune	15 000 000	10 000 000	5 000 000	-	-	-
Développer la pisciculture au niveau de la commune	Installation d'unités piscicoles les pêcheurs ont besoin de sites d'accès au fleuves	Pêche	Commune	100 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Renforcement de capacité des pêcheurs sur la pisciculture	Former les acteurs sur les techniques d'exploitation des unités piscicoles	Pêche	Commune	2 000 000	500 000	500 000	500 000	500 000	-
TOTAL (PRSPEP)				**6 060 200 000**	**1 198 100 000**	**1 137 800 000**	**1 257 600 000**	**1 131 100 000**	**1 145 600 000**
Prog2. Programme d'Appui au Développement des Chaines de Valeurs au Financement de l'Économie Locale (PADCVFEL)									
Réhabiliter les marchés existants ;	Réhabiliter le marché central	Commerce	Commune	20 000 000	20 000 000	-	-	-	-
Construire de nouveaux marchés ;	Construire 02 marchés	Commerce	Commune	20 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Construction d'une unité de conservation de poisson frais	Construire et équiper 01 unité de conservation et de vente de poisson	Pêche	Commune	15 000 000	10 000 000	5 000 000	-	-	-
Renforcer la dynamique organisationnelle des commerçants ;	Mise en place d'une coopérative multifonctionnelle des commerçants	Commerce	Commune	2 000 000	2 000 000	-	-	-	-
Accompagnement des femmes marchandes	Mise en place d'une coopérative multifonctionnelle des femmes	Commerce	Commune	2 000 000	2 000 000	-	-	-	-
Tenir des rencontres périodiques entre les commerçants et le conseil municipal	Réunion de partage d'information pour une gestion participative	Commerce	Commune	2 000 000	2 000 000	-	-	-	-
Aménager des aires de stationnement ;	Aménagement d'espaces réservés au stationnement des	Transport	Commune	PM					

	véhicules								
Renforcer la capacité organisationnelle des transporteurs ;	Former et organiser les transporteurs par catégorie (mini car, Djakarta, charrettes)	Transport	Commune	3 000 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
Construction d'une gare routière	Construire une gare routière aux normes	Transport	Commune	1 200 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	-
Aménager la voirie de la commune ;	Réaliser des pavages des rues	Cadre de vie	Commune	PM					
Faire un plaidoyer pour la correction des zones blanches	Plaidoyer pour une bonne couverture des réseaux	Télécommunication	Commune	PM					
Reboiser les artères de la ville ;	Reboisement des rues	Reboisement	Commune	PM					
Reboiser le terroir de la commune.	Reboisement des zones de terroirs	Reboisement	Commune	PM					
TOTAL (PADCVFEL)				**65 200 000**	**43 600 000**	**12 600 000**	**7 600 000**	**7 600 000**	**4 600 000**
TOTAL AXE 1 = (PRSPEP) + (PADCVFEL)				**6 125 400 000**	**1 241 700 000**	**1 150 400 000**	**1 265 200 000**	**1 138 700 000**	**1 150 200 000**
PROG 3 : Programme d'Amélioration de la Qualité et des Services Sociaux de Base (PAQ2SB)									
Construire des structures de la petite enfance	Construire 03 structures de petite enfance e au niveau des zones périphériques	Éducation	Commune	60 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000		
	Construction de la case des tout petits	Éducation	Commune	10 000 000	10 000 000				
Promouvoir les CP5 au niveau de Ross Béthio	Construire 5 structures CP5 de petite enfance dans la zone centre	Éducation	Commune	100 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Renforcer le personnel enseignant	Faire un plaidoyer pour renforcer le personnel enseignant dans les structures de la petite enfance	Éducation	Commune	500 000	500 000				
Renforcer les greniers pour la nutrition	Créer 02 greniers communautaires au niveau de la commune	Éducation	Commune	4 000 000	2 000 000	2 000 000			
Construire des salles de classe	Construction de 4 salles de classe au niveau de l'EFA	Éducation	Commune	40 000 000	40 000 000				
	Construire 09 salles de classe pour remplacer les abris provisoires	Éducation	Commune	180 000 000	20 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000
Créer des cantines scolaires	Mettre en place 11 cantines scolaires	Éducation	Commune	11 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	2 000 000	
Construire des murs de clôtures	Construire 08 murs de clôtures les écoles élémentaires	Éducation	Commune	40 000 000	5 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	5 000 000
Renforcer les dotations documentaires	Doter de livres aux 08 écoles élémentaires	Éducation	Commune	10 000 000	10 000 000				
Créer des bibliothèques	Créer 08 bibliothèques	Éducation	Commune	8 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	
Mettre en place des salles informatiques	Créer et équiper 08 salles informatiques	Éducation	Commune	60 200 000		20 000 000	200 000	20 000 000	20 000 000

Mettre des points d'eau	Doter 05 points d'eau	Éducation	Commune	5 000 000	5 000 000				
Construire des toilettes séparées	Construire 08 boxes toilettes séparées	Éducation	Commune	16 000 000	16 000 000				
Construire des rampes d'accès	Construire des rampes d'accès dans les 08 écoles élémentaire et 01 au CEM	Éducation	Commune	9 000 000	9 000 000				
Réfectionner et équiper le laboratoire	Réfectionner et équiper le laboratoire du lycée	Éducation	Commune	50 000 000		50 000 000			
Construire les abris des daaras	Construire 63 abris pour les daaras	Éducation	Commune	63 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	15 000 000
Appuyer l'équipement des daaras	Équiper 63 daaras	Éducation	Commune	6 300 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	300 000
Appuyer la prise en charge des Sérignes daaras	Appuyer la prise en charge de 63 serignes daaras	Éducation	Commune	63 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	15 000 000
Accompagner le renforcement organisationnel des Sérignes daara	Organiser et former les Sérignes daara	Éducation	Commune	500 000	500 000				
Enrôler les daara dans la couverture des maladies universelles	Enrôler les talibés pour une couverture des maladies universelles	Éducation	Commune	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Construire un daara avec internat	Construire un daara avec internat	Éducation	Commune	100 000 000		100 000 000			
Renforcer la capacité pédagogique des Sérignes daara	Renforcer la capacité pédagogique des Sérignes daara	Éducation	Commune	2 457 000		2457000			
Créer des greniers communautaires pour la prise en charge des daara	Créer 03 greniers communautaires pour la prise en charge des daara	Éducation	Commune	60 000 000	20 000 000		20 000 000		20 000 000
Finaliser le projet du centre professionnel en cours	Finaliser le projet du centre professionnel en cours	Éducation	Commune	20 000 000		20 000 000			
Mettre en place des centres de formations professionnelles et techniques	Créer 02 centres de formations professionnelles et techniques	Éducation	Commune	100 000 000		50 000 000	50 000 000		
Créer des unités d'incubation	Créer 02 unités d'incubation pour la promotion de l'agriculture	Éducation	Commune	100 000 000				50 000 000	50 000 000
Mettre en place des classes d'alphabétisation	Créer 05 classes d'alphabétisation en raison de 02 par quartier	Éducation	Commune	25 000 000	25 000 000				
Faire un plaidoyer pour l'affectation de personnel spécialisé	Faire un plaidoyer pour l'affectation de 03 sage-femmes et de 04 infirmiers	Santé	Commune	500 000	500 000				
Réhabiliter les infrastructures sanitaires existantes	Réhabiliter le centre de santé	Santé	Commune	10 000 000	10 000 000				
Acquérir des ambulances	Doter 02 ambulances médicalisées au centre de santé	Santé	Commune	100 000 000		50 000 000	50 000 000		
Acquérir des véhicules de	Doter d'un véhicule de liaison	Santé	Commune	17 000 000		17 000 000			

liaison	au centre de santé								
Construire des toilettes séparées	Construire 02 boxes de toilettes séparées	Santé	Commune	4 000 000		2 000 000	2 000 000		
Construire des rampes d'accès	Construire des rampes d'accès	Santé	Commune	2 000 000	2 000 000				
Construire des infrastructures sanitaires	Construire un centre de santé au norme	Santé	Commune	100 000 000		100 000 000			
Construction d'infrastructures sanitaires	Construire deux cases de santé	Santé	Commune	15 000 000			15 000 000	15 000 000	15 000 000
Construire des infrastructures de prise en charge d l'appui conseil des adolescents et jeunes	Créer un point ADO pour les jeunes et les adolescents	Santé	Commune	25 000 000		25 000 000			
Augmenter les taux d'enrôlement de la CMU	Enrôler les familles trouvant dans le RNU	Santé	Commune	5 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
TOTAL (PAQ2SB)				**1 424 957 000**	**247 500 000**	**560 457 000**	**259 200 000**	**186 000 000**	**201 800 000**
PROG 4 : Programme d'Amélioration de l'Habitat du Cadre de Vie et la Protection de l'Environnement (PAHCVPE)									
Doter de poubelles les ménages	Doter 5000 poubelles aux ménages	Urbanisme, Habitat et cadre de vie	Commune	2 500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Acquérir des tracteurs et des bacs à ordures	Acquérir 2 tracteurs et de 7 bacs à ordures	Urbanisme, Habitat et cadre de vie	Commune	0					
Aménagement du cadre de vie	Réaliser des pavages dans les rues	Urbanisme, Habitat et cadre de vie	Commune	PM					
Aménager les places publiques principales de la commune	Aménagement des places publiques de Santhiaba et place en face de la Poste	Urbanisme, Habitat et cadre de vie	Commune	10 000 000	5 000 000	5 000 000			
Renforcer l'éclairage public dans la commune	Doter 50 poteaux solaires aux 4 quartiers périphériques	Urbanisme, Habitat et cadre de vie	Commune	30 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
Électrifier les quartiers périphériques	Électrification des 4 quartiers périphériques qui ne sont pas encore connectés	Environnement, Cadre de vie	Commune	125 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000
Améliorer l'aménagement des monuments de la commune	Améliorer les monuments au niveau de Ross-Béthio centre, Rénovation, Monaco, Ndiorno, Renaissance, Thiadème	Urbanisme, Habitat et cadre de vie	Commune	3 000 000	500 000	1 000 000	500 000	500 000	500 000
Aménager des infrastructures sportives sur la berge du fleuve	Mise en place d'un parcours sportif le long du fleuve, d'un terrain de pétanque dans le stade	Cadre de vie et Sport	Commune	10 000 000			10 000 000		
Mettre en place des unités de traitement et de potabilisation d'eau	Mise en place d'une 2ème unité de traitement d'eau potable	Assainissement	Commune	50 000 000	50 000 000				
Connecter des quartiers au réseau d'adduction d'eau	Connecter les 5 quartiers périphériques au réseau	Assainissement	Commune	125 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000	25 000 000

	d'adduction d'eau								
Densifier le réseau	Densifier le réseau au niveau de Ross Béthio centre	Assainissement	Commune	45 000 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000		
Plaidoyer auprès de l'OFOR pour l'amélioration de la qualité de l'eau	Faire un plaidoyer au niveau de l'OFOR pour l'amélioration de la qualité de l'eau	Assainissement	Commune						
Équiper et mettre à la norme le stade communal	Construction d'un stade multifonctionnel	Sport	Commune	500 000 000			500 000 000		
Valoriser le patrimoine matériel et immatériel de la commune	Mise en place d'un centre culturel multifonctionnel	Culture	Commune	50 000 000			50 000 000		
Renforcer la capacité organisationnelle des acteurs culturels	Mise en place d'un agenda culturel et redynamisation des structures culturelles	Culture	Commune	10 000 000	10 000 000				
TOTAL (PAHCVPE)				**960 500 000**	**132 000 000**	**72 500 000**	**632 000 000**	**57 000 000**	**57 000 000**
TOTAL AXE 2 : (PAQ2SB) + (PAHCVPE)				**2 385 457 000**	**379 500 000**	**632 957 000**	**891 200 000**	**243 000 000**	**258 800 000**
AXE 3 : PROMOTION D'UNE GOUVERNANCE LOCALE ET PARTENARIALE									
PROG 5 : Programme de Renforcement de Capacités des Acteurs et de Gestion Territoriale (PRCGT)									
Informatiser le système de recouvrement	Informatiser le système de recouvrement des recettes municipales	Gouvernance	Commune	10 000 000	10 000 000				
Renforcer les capacités techniques du comité local des impôts	Session de formation pour les membres du comité local des impôts	Gouvernance	Commune	1 000 000	1 000 000				
Renforcer les capacités des élus locaux en décentralisation et développement territorial	Former élus locaux en décentralisation et développement territorial	Gouvernance	Commune	2 470 000	2 470 000				
Appliquer l'organigramme type des communes	Respecter l'organigramme type des communes	Gouvernance	Commune	24 000 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000
Institutionnaliser le budget participatif	Réaliser 5 processus de budget participatif	Gouvernance	Commune	250 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Plaidoyer pour l'extension de la commune	Porter un plaidoyer pour étendre la commune	Gouvernance	Commune	PM					
Renforcement de capacité des acteurs (agriculteurs et éleveurs)	Rencontre des acteurs Elaboration d'un SCADT	Gouvernance	Commune	PM					
TOTAL (PRCGT)				**287 470 000**	**68 270 000**	**54 800 000**	**54 800 000**	**54 800 000**	**54 800 000**
PROG 6 : Programme de Bonne Gouvernance Locale et Partenariat (PBGLP)									
Redynamiser les conseils de quartier	Redynamiser les 10 conseils de quartier	Partenariat	Commune	1 000 000	1 000 000				
Mobilisation des ressources financières	Organisation de sessions de formations des élus sur la mobilisation des ressources financières	Partenariat	Commune	3 000 000	1 500 000	1 500 000	0	0	0
Promotion du développement local	Mise d'un cadre de coordination, de planification	Partenariat	Commune	2 000 000	2 000 000	0	0	0	0

	et de suivi-évaluation du développement local								
Institutionnaliser le dialogue entre la mairie et les populations	Mettre en place un cadre communal de concertation et de participation citoyenne à la gestion du développement territorial	Gouvernance	Commune	2 000 000	2 000 000				
Mettre en place une radio communautaire	Doter une radio communautaire	Gouvernance	Commune	60 000 000		60 000 000			
Dialogue entre les acteurs de production	Mise en place d'un cadre de concertation entre agriculteurs et producteurs	Partenariat	Commune	PM					
Plaidoyer pour l'ouverture d'une caserne de pompier	Ouverture d'une de sapeur-pompier	Gouvernance	Commune	PM					
TOTAL (PBGLP)				**65 000 000**	**3 000 000**	**60 000 000**	**0**	**0**	**0**
TOTAL AXE 3 = (PRCGT) + (PBGLP)				**352 470 000**	**71 270 000**	**114 800 000**	**54 800 000**	**54 800 000**	**54 800 000**
TOTAL PIL				**8 863 327 000**	**1 692 470 000**	**1 898 157 000**	**2 211 200 000**	**1 436 500 000**	**1 463 800 000**

ANNEXE 2 : MATRICE DES INTERVENTIONS EN COURS ET PROGRAMMÉES

INTITULE PROJET	SECTEUR	LOCALISATION	COÛT	PARTENAIRE	En cours ou Prévu (année)
Extension du réseau d'adduction d'eau	Hydraulique	Ross-Béthio	38 000 000	Commune	En cours
Construction hôpital	Santé	Ross-Béthio	500 000 000	État	En cours
Construction de parcs de vaccination	Élevage	Ross-Béthio	13 000 000	Commune	Prévu en 2025
Construction de hangar pour marché	Équipements marchands	Ross-Béthio	7 000 000	Commune	Prévu en 2025
Réhabilitation d'établissements scolaires	Éducation	Ross Béthio	15 000 000	Commune	Prévu 2025
Aménagement de parking pour gros porteur	Transport	Ross-Béthio	20 000 000	Commune	Prévu 2025

ANNEXE 3 : LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 1er janvier 2016, les 17 Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – adopté par les dirigeants du monde en septembre 2015 lors d'un Sommet historique des Nations Unies – sont entrés en vigueur. Au cours des 15 prochaines années, grâce à ces nouveaux objectifs qui s'appliquent à tous, les pays mobiliseront les énergies pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté

Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim
Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables
Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.
Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
Objectif 17 : Partenariat pour la réalisation des objectifs.



Table des matières

A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION 5

B. OBJECTIF GLOBAL 6

C. CADRE MÉTHODOLOGIE 6

1. Phase préparatoire 6

2. Phase diagnostique 7

3. Phase de planification 7

4. Phase de restitution et validation du PDC 7

2 PRÉSENTATION DE LA COMMUNE 9

1. Organisation administrative 9

2. La situation géographique 9

3. Caractéristiques physiques et potentialités naturelles 9

a. Typologie des sols 9

b. Relief 10

c. Ressources végétales 10

4. Ressources hydriques 10

5. Climat 10

6. Caractéristiques démographies 10

I. PROFIL SOCIAL 12

1. ÉDUCATION (ODD 4 – ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR TOUS) 12

1.1. Développement intégré de la petite enfance (DIPE) 12

1.2 Enseignement élémentaire 14

1.2.1 Accès 14

1.2.2 Qualité 14

1.2.3 Gestion 15

1.3. Enseignement moyen et secondaire 16

1.4. Enseignement arabo-coranique 17

1.5. Enseignement technique et formation professionnelle 17

1.6. Alphabétisation 18

2. Situation de la santé (ODD 3 - Bonne santé et bien-être) 18

2.1. Accès 19

2.2. Qualité 19

2.3. Bilan épidémiologique 19

2.4. Gestion 20

2.5. Protection sociale 20

3. Hydraulique et assainissement : (ODD 6 eau propre et assainissement) 23

4. Jeunesse, Sport, Loisirs et Emploi (ODD 8) 24

5. Urbanisme, Habitat et cadre de vie (ODD 11) 26

II. PROFIL ÉCONOMIQUE 27

1.1.1. Secteurs productifs (ODD 1, ODD 2 et ODD 5) 27

1.1. Agriculture 27

1.2. Élevage (ODD 1 et 2) 29

1.3. La pêche (ODD 1 et 2) 30

1.4. L'Artisanat 30

2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION 33

2.1. Le Commerce 33

2.2. Transport et désenclavement 34

2.3. Télécommunications et Services financiers 35

3. Accès à l'énergie 36

3.1. Ressources énergétiques 36

3.2. Accès à l'énergie des ménages 36
3.3. Accès à l'éclairage public 36
4. Financement de l'économie locale 37
4.1. Les institutions financières 37
4.2. Les initiatives locales 37

III. PROFIL GOUVERNANCE 38
1. Situation globale de la gouvernance 38
1.1. Conseil municipal 38
1.2. Équipements 38
1.3. Les autres parties prenantes 39
1.4. Les structures administratives, déconcentres, décentralisées 39
1.5. La Sous-préfecture 39
1.6. Le Centre de Promotion du Développement Territorial (CPDT) 39
1.7. L'Agence Régionale de développement (ARD) 39
1.8. Les organisations communautaires de base (OCB) 40
1.9. Bonne gouvernance et participation citoyenne 41
1.10. La gouvernance financière budgétaire de la commune 2020-2022 42
1.11. La Gouvernance foncière 43
1.12. Mesures des performances de la commune : 45
1.13. Bonnes pratiques relevées : 46

2 DEUXIÈME PARTIE : PERSPECTIVES 47

I. PROJECTIONS SCHÉMATIQUES DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT 47
1.1. STRUCTURE DE L'ARTICULATION DU PDC DE ROSS-BÉTHIO AUX ODD 47
1.2. PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE 48

V. CADRE LOGIQUE 49
AXE 1 : PROMOTION D'UNE ÉCONOMIE DURABLE ET RÉSILIENTE 49
(ODD1, ODD2 et ODD5) 49

2. IDENTIFICATION DES PROGRAMMES DU PDC 56

VI. Opérationnalisation du plan et mécanisme de suivi-évaluation. 56
1.1. Analyse du PIL 57
1.1.1 Répartition du PIL par axes stratégiques 57
1.1.2 Source de financement 57
1.2 La mise en œuvre du PIL 57
1.2.1 Élaboration du plan d'investissement annuel (PIA) 57
1.3 La mise en œuvre du programme annuel d'investissement 57
1.3.1 Le mécanisme de suivi-évaluation 57
1.3.2 Le suivi de la mise en œuvre 57
1.3.3 L'évaluation du PDC 58